

Autonomisation des groupes d'entraide pour les aidants d'enfants handicapés : Lignes directrices du projet pilote

**Joseph K. Gona ; Charles R. Newton ; Sally Hartley
& Karen Bunning**



Illustrations : Bosco Kahindi

TABLE DES MATIÈRES	Page
Avant-propos	ii
Remerciements	iii
Introduction	1
Les défis des aidants	
À qui s'adresse ce livret ?	
Que contient ce livret de lignes directrices ?	
Rubrique 1. L'autonomisation des groupes d'entraide	5
Le manque de contrôle	
Définition de l'autonomisation ?	
Que signifie l'autonomisation des groupes d'entraide ?	
Rubrique 2. Création d'un groupe d'entraide	12
Recherche des aidants	
Rassemblement des aidants	
Les rôles et les structures du groupe	
Rubrique 3. Création de ressources et d'activités	24
Développement de projets de création	
Visites de suivi	
Rubrique 4. Intervention animée par un facilitateur	32
Session n° 1. L'autonomisation économique	
Session n° 2. Partage d'une situation personnelle	
Session n° 3. Soutien des pairs	
Session n° 4. L'intégration communautaire	
Session n° 5. L'accès à la santé	
Session n° 6. L'accès à l'éducation	
Session n° 7. Commentaires et réflexion	
Rubrique 5. Opportunités de microfinance	53
Besoin en microfinance	
Procédure	
Suivi et compte-rendu	
Rubrique 6. Évaluation	69
Évaluation des forces-faiblesses-opportunités-menaces	
Impacts	
Bibliographie	79
Informations complémentaires	82

AVANT-PROPOS

Ces lignes directrices ont été créées pour être testées dans les projets de développement inclusifs à base communautaire. Ainsi, nous vous demandons de les utiliser dans votre travail.

De plus, merci de bien vouloir prendre des notes sur vos expériences liées à ces lignes directrices. Nous serions ravis de connaître votre avis sur ces dernières et sur leur utilité dans votre travail accompli. Vos commentaires sont importants car ils nous permettent d'améliorer ces lignes directrices. Il existe un formulaire d'évaluation que nous vous demandons de remplir ; au bout de 6 puis de 12 mois. Nous vous enverrons des rappels à cette fin. Une fois que nous aurons reçu vos commentaires, nous réviserons ces lignes directrices. Nous vous enverrons la dernière version des lignes directrices à la fin de la période d'essai.

Nous vous remercions d'avoir essayé nos lignes directrices.

Dr. Karen Bunning, de la part de l'équipe du Projet SEEK, le 28 novembre 2018.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Dr. Joseph K. Gona : jgonabilahi@gmail.com

Dr. Karen Bunning : k.bunning@uea.ac.uk

REMERCIEMENTS

Ce livret a été conçu dans le cadre d'un projet de recherche mené au Kenya : Développement de groupes d'entraide pour les aidants d'enfants handicapés dans les zones rurales du Kenya (**Projet SEEK**).

Nous souhaiterions remercier :

Les aidants qui se sont rassemblés pour former des groupes d'entraide. Les aidants ont travaillé sans relâche pour améliorer leur qualité de vie pendant trois ans et sont prêts à poursuivre leurs efforts vers l'autonomisation.

Tous les membres des groupes de femmes et les groupes d'agents de santé communautaires qui ont aidé à mobiliser les aidants des enfants handicapés et qui ont activement soutenu le développement des groupes d'entraide.

Chris and Priscilla Brewer de la fondation CP pour avoir soutenu généreusement notre travail auprès des enfants handicapés et de leurs familles au Kenya.

L'institut de recherche KEMRI-la fondation Wellcome Trust pour avoir hébergé notre programme de recherche ; en particulier le Directeur du *Centre for Geographic Medicine and Research* (Coast), D. Benjamin Tsofa, le Directeur de l'unité Kilifi de la fondation Wellcome Trust, Professeur Philip Bejon, et Professeur Charles Newton, pour leurs conseils de recherche.

L'Université d'East Anglia pour avoir soutenu le développement et le suivi de l'impact du projet SEEK.

Le Conseil de la recherche économique et sociale du RU pour avoir autorisé la publication de cet ouvrage par le biais de ses fonds accélérant l'impact des projets, pour sa distribution à travers l'Afrique.

Introduction

Les enfants handicapés existent dans chaque communauté à travers le monde.

Ils peuvent avoir des difficultés à entendre, à voir, à s'asseoir, à marcher, à manger et boire, à communiquer avec les autres, à participer à ce qui se passe autour d'eux et à faire de nouveaux apprentissages.



Les défis des aidants

Il incombe généralement à l'aidant, souvent une mère, parfois un père ou un grand-parent, de veiller sur l'enfant et de répondre à ses besoins au quotidien, notamment le déplacer d'un endroit à un autre, l'aider à manger et à boire, le baigner et veiller à son hygiène et à sa santé.



Les aidants rencontrent de nombreux défis dans l'éducation d'un enfant qui nécessite un soutien dans ses activités au quotidien.

Il est souvent difficile pour les aidants qui doivent fréquemment :

- lutter contre le manque d'équipement spécialisé pour assister l'enfant comme par exemple les fauteuils roulants pour l'aide à la mobilité ;
- s'occuper de l'enfant tout en remplissant leurs autres devoirs familiaux ;

- gérer les réponses négatives des autres personnes de la communauté ;
- trouver l'argent supplémentaire nécessaire aux soins d'un enfant handicapé sur une longue période.

S'occuper d'un enfant handicapé est particulièrement difficile lorsque peu de soutien est proposé et que les ressources sont rares. Les aidants se retrouvent face à de nombreux questionnements :

- Pourquoi mon enfant est-il handicapé ?
- Comment puis-je m'occuper de mon enfant ?
- Vers qui puis-je me tourner pour obtenir de l'aide ?
- Que se passera-t-il à l'avenir ?



Les informations concernant les causes du handicap ne sont pas immédiatement accessibles aux familles, en particulier dans les zones rurales. Par ailleurs, de nombreuses superstitions existent sur les causes du handicap. Les aidants sont souvent mis en cause dans l'état de l'enfant. La personne souffrant d'un handicap peut parfois aussi être accusée de générer de mauvaises conditions affectant l'ensemble de la communauté, comme par exemple la sécheresse.



De nombreux enfants handicapés restent à la maison sans recevoir d'instruction en raison d'une pénurie de transports due aux coûts et au manque de disponibilité de ces derniers. Ce facteur accentue probablement aussi la difficulté à s'occuper des besoins de l'enfant en matière de santé. Il n'est pas étonnant d'apprendre que de nombreux aidants traversent des périodes de stress très intense, de fatigue et de tristesse, qui les isolent progressivement dans leurs soucis.

À qui s'adresse ce livret ?

Ce livret a été rédigé pour les personnes qui travaillent dans la communauté afin d'améliorer la qualité de vie des aidants, de leurs enfants grandissant avec un handicap, et de leur famille.



Ces lignes directrices reposent sur ce que nous avons appris du développement de groupes d'entraide dans le comté de Kilifi au Kenya entre 2015 et 2018. Nous souhaitons partager nos expériences et nos idées afin d'aider les autres personnes qui travaillent pour soutenir les aidants et les enfants handicapés. Ces lignes directrices s'adressent aux personnes intéressées par les groupes d'entraide pour les aidants, à savoir ceux qui forment les agents de développement communautaires, et ceux qui travaillent directement avec les aidants et leur(s) enfant(s) handicapé(s).

Que contient ce livret de lignes directrices ?

Premièrement, il contient une brève description de l'environnement favorable à la création de groupes d'entraide avec des références au développement inclusif à base communautaire (Community-based Inclusive Development - CBID), précédemment appelé Réadaptation à base communautaire (RBC), matrice (OMS, 2010).

Deuxièmement, il décrit les étapes de développement nécessaires pour créer un groupe d'entraide.

Troisièmement, il décrit le processus de rassemblement des ressources et des activités du groupe.

Quatrièmement, il définit ce qu'est une « intervention animée par un facilitateur » destinée à soutenir les groupes d'entraide dans le travail d'amélioration de leur qualité de vie.

Cinquièmement, il donne des conseils pour gérer un petit programme de microfinance.

Enfin, il propose des méthodes pour évaluer les groupes.

Nous espérons que ce livret stimulera votre intérêt pour le potentiel des groupes d'entraide afin d'améliorer la vie des aidants et des enfants handicapés. Cette approche à faible coût, pratique et structurée de la création de groupe est applicable aux personnes vivant dans des régions pauvres en ressources. Ces lignes directrices sont conçues pour répondre aux besoins des aidants qui se rassemblent et aux personnes qui soutiennent le développement des groupes d'entraide. Chaque groupe démarre son propre voyage qui le mène vers une meilleure qualité de vie.



RUBRIQUE 1. L'autonomisation des groupes d'entraide

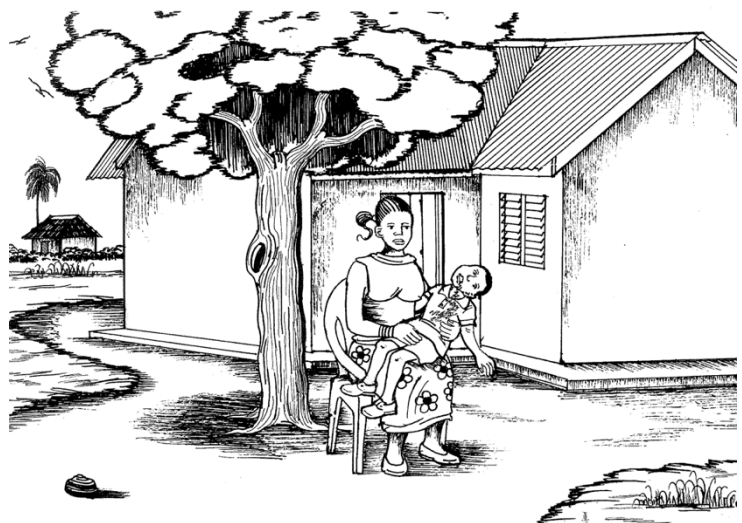
- Le manque de contrôle
- Définition de l'autonomisation ?
- Les groupes d'entraide

L'autonomisation est l'un des cinq piliers de la matrice du développement inclusif à base communautaire (Community-based Inclusive Development - CBID), précédemment appelée la Réhabilitation à base communautaire (RBC) (OMS, 2010).

Le manque de contrôle

De nombreux aidants portent la lourde responsabilité d'élever des enfants handicapés avec une aide et un soutien pratiques limités. Nombre d'entre eux se sentent seuls avec leur enfant et sont fréquemment submergés par les exigences de soin qui leur incombent. Ils peuvent faire face à des réponses négatives de la part d'autres membres de leur famille et de la communauté. Le manque d'argent à la maison et le stress supplémentaire de devoir s'occuper d'un enfant atteint de handicap sont autant de facteurs pouvant amener l'aidant à se sentir démuni.

Lorsque vous vous sentez démuni(e) face aux défis, votre sens de l'action et du contrôle de la vie s'en trouve durablement impacté. Ces types de sentiments et d'expériences sont courants chez les aidants. Trouver des méthodes pour améliorer les choses est un défi constant.



Dans le projet SEEK, de nombreux aidants nous ont fait part de leur douleur d'avoir un enfant handicapé.

Une mère d'un enfant sourd nous a confié que le reste de la famille à la maison s'intéressait très peu à cet enfant. Elle a ajouté que l'enfant était seul la plupart du temps et qu'elle obtenait peu d'aide de la part des autres membres de la famille et de la communauté.

La mère d'un enfant atteint de paralysie cérébrale nous a confié qu'elle devait emmener avec elle son enfant là où elle va creuser pour d'autres personnes en échange d'une somme d'argent. Elle dépose son enfant par terre et il reste là pendant qu'elle travaille. Cet enfant a des difficultés pour s'alimenter et est attaqué par toutes sortes d'insectes.

Un des mères a commenté qu'il était difficile d'inclure les enfants handicapés quand les personnes ne les aiment pas.

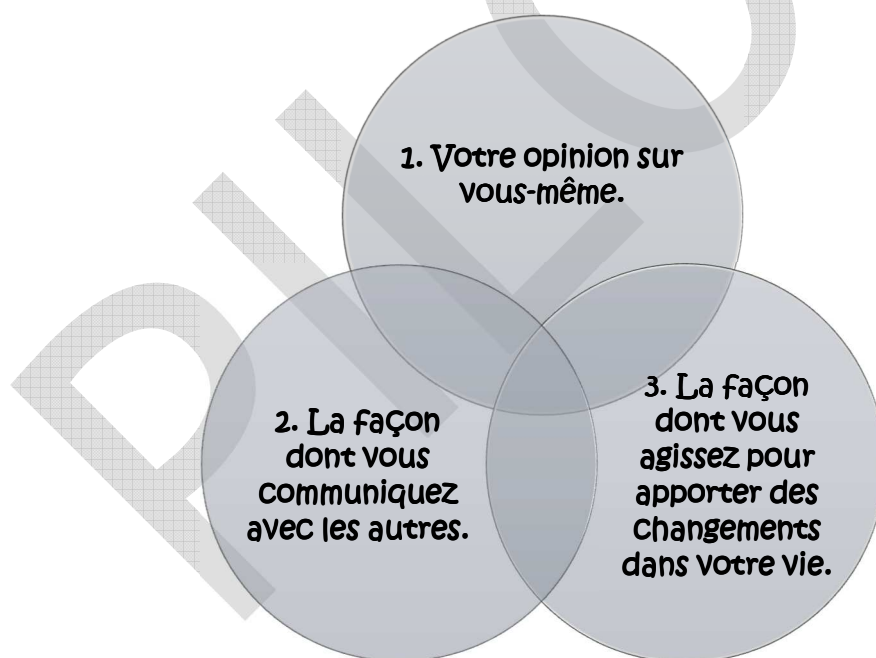
D'autres disent que les installations sanitaires sont trop éloignées, en particulier lorsque les membres de la famille ou de la communauté n'apportent aucun soutien. De plus, parfois ces enfants sont perçus comme source du mal. Cela, évidemment, génère de la peine chez les mères.



L'autonomisation des groupes d'entraide vise à gérer certaines de ces difficultés.

Définition de l'autonomisation

Afin d'avancer vers la création de groupes d'entraide, il est important de comprendre comment **l'autonomisation** fonctionne. Il s'agit de développer le contrôle sur votre vie. **L'autonomisation** se compose de trois facteurs.



1. **Votre opinion sur vous-même** est le premier facteur de **l'autonomisation**. Si vous rencontrez des difficultés dans l'éducation d'un enfant handicapé, si vous êtes fatigué et triste, si vous vous sentez seul avec vos préoccupations, vous risquez de culpabiliser et de vous sentir démuni(e). S'autonomiser consiste en partie à **avoir une bonne opinion de soi-même**.

2. **La façon dont vous communiquez avec les autres** est le deuxième facteur d'**autonomisation**. Si vous redoutez ce que les autres peuvent dire et leur réaction face à votre enfant, si vous restez à la maison avec lui - sans communiquer avec d'autres personnes autour de vous, vous risquez de vous sentir isolé(e) et de manquer d'assurance. S'autonomiser consiste en partie à **s'affirmer**.
3. **La façon dont vous agissez pour apporter des changements dans votre vie** est le troisième facteur d'**autonomisation**. Cela signifie agir vous-même au lieu d'attendre que quelque chose n'arrive. Parfois, les difficultés auxquelles vous êtes confronté(e) dans la vie peuvent sembler insurmontables. Vous risquez de vous sentir démuni(e), de ne pas savoir quoi faire. Vous risquez d'avoir la sensation de ne rien pouvoir dire ni de n'avoir aucun contrôle sur votre situation. Le dernier facteur d'autonomisation **consiste à être capable de susciter le changement**.

Ensemble plus fort !

Se rassembler avec d'autres personnes ayant connu des défis similaires dans leur vie est le point de départ des groupes d'entraide.



Quand nous pensons à l'**autonomisation** en lien aux groupes d'entraide, il est utile de se pencher sur deux axes : **1. Le processus ; 2. Les résultats**.

1. **Le processus** : Il s'agit de la manière dont les choses arrivent. Il implique la structure du groupe, les activités effectuées et les actions des membres. Il s'agit de la manière dont les aidants travaillent ensemble et combinent leurs efforts de manière à atteindre leurs objectifs. Par exemple, un groupe peut discuter sur la gestion du problème de transport des enfants à l'école, ou travailler ensemble à la culture du maïs pour gagner de l'argent ;

2. **Les résultats** : Cela veut dire regarder les changements qui sont survenus en lien avec le groupe d'entraide. Comment les aidants se sentent vis à vis d'eux-mêmes, de leur enfant handicapé, et de leur vie en général ? En quoi est-ce différent d'avant ? Les objectifs du groupe ont-ils été atteints ? Quels sont les bénéfices issus du travail du groupe d'entraide ? Comment les enfants handicapés ont-ils bénéficié du groupe ?

Les groupes d'entraide

Les groupes d'entraide sont une démarche dirigée vers l'**autonomisation**. Il existe des groupes informels dans lesquels les personnes se rassemblent pour s'attaquer à une difficulté ou à un problème. L'entraide pour les enfants handicapés repose sur les aidants qui sont la clé pour susciter le changement.

Faire partie d'un groupe d'entraide apporte de nombreuses opportunités.



C'est l'occasion pour les aidants :

- d'agir et de ne pas attendre que les choses arrivent ;
- de prendre des décisions sur ce qu'ils souhaitent faire de leur vie ;
- de mieux comprendre le handicap de leur enfant ;
- de partager leurs inquiétudes et expériences afin de ne pas rester isolés ;
- de se lier d'amitié avec d'autres aidants qui sont aussi parents d'enfants handicapés ;
- de participer à des activités qui feront la différence dans leur vie ;
- de se projeter et préparer l'avenir de leurs enfants et de leur famille ;

- de développer des compétences en tant que membres d'un groupe et en tant qu'aidants d'enfants handicapés ;
- de participer à une gamme d'activités liées à la santé, à la réhabilitation, à l'éducation, au microcrédit, et mener diverses campagnes ;
- de gérer les défis d'une manière qui a du sens pour eux et améliorer leur situation ;
- d'être satisfaits d'eux-mêmes et de leurs enfants ;
- de contribuer à la communauté locale.



*Dans le Projet SEEK, un groupe nous a dit que le fait d'avoir un enfant handicapé liait les membres entre eux. Un aidant commente :
« Nous travaillons, parlons et rions ensemble. »*

Un autre aidant nous a confié que certains « viennent aux réunions lorsqu'ils sont perturbés, malheureux et préoccupés. Mais ensemble, nous rions, et nous repartons une fois de nouveau heureux et soulagés. Nous partageons des expériences, nous nous demandons les uns les autres comment chacun se sent chez lui et nous nous rassurons : grâce à ce groupe, tout ira pour le mieux. »

Un autre aidant dit : « Voyez-vous cette enfant, avec elle, j'ai vécu l'enfer. On m'a traitée de tous les noms, les proches de mon mari m'ont maltraitée. Je suis contente car grâce à ce groupe je revis. »

RUBRIQUE 2. Création d'un groupe d'entraide

Étape 1. Recherche des aidants

Étape 2. Rassemblement des aidants

Étape 3. Organisation de la première réunion officielle

Étape 4. Déroulement de la première réunion officielle

Une fois que vous avez décidé qu'un groupe d'entraide est utile pour soutenir les aidants et leurs enfants handicapés, vous devez identifier une zone géographique qui convient à la création du groupe. Posez-vous les questions suivantes concernant le lieu choisi et le besoin d'un ou de plusieurs groupes d'entraide :

- Quels défis accompagnent le fait d'éduquer un enfant handicapé dans ce lieu ?
- Quel est le soutien déjà disponible ?
- Où sont les failles de ce soutien ?
- Quels sont les groupes communautaires actifs dans cette zone ?
Comment peuvent-ils aider à la création de groupes d'entraide ?

Quatre étapes principales de la création de groupes d'entraide sont décrites ici.

Étape 1. Recherche des aidants

Une fois que vous avez décidé du lieu où vous souhaitez créer le(s) groupe(s) d'entraide, la première étape consiste à identifier :

- les enfants handicapés ;
- leur(s) aidant(s) ;
- leur lieu d'habitation.



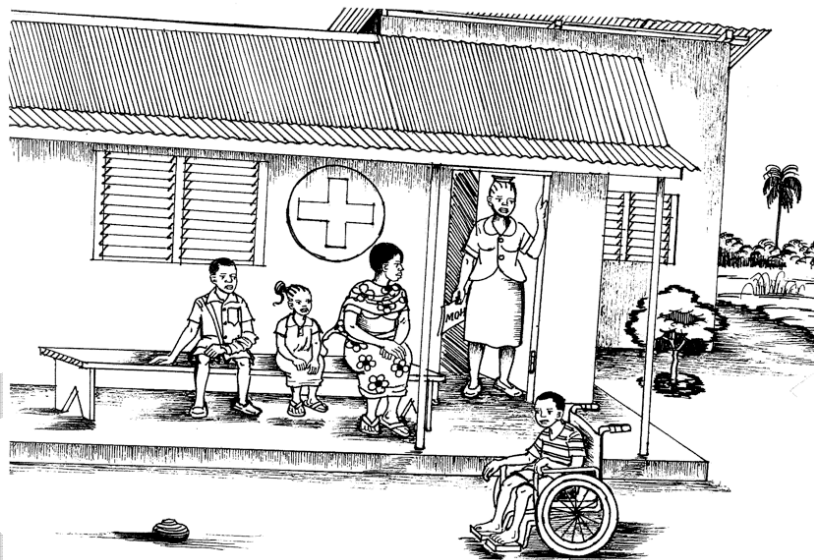
Qui peut aider?

Les groupes communautaires qui côtoient les familles vivant dans une zone particulière peuvent aider, comme les groupes de femmes et les groupes d'agents de santé communautaires. Les Organisations à Base Communautaire (OBC) peuvent aussi aider en partageant leur connaissance des enfants handicapés et de leur famille dans la zone locale.

Dans le cadre du projet SEEK, des groupes de femmes et d'agents de santé communautaires nous ont aidés. Ils nous ont parlé des familles comptant au moins un enfant handicapé.

Promotion pour le développement des groupes d'entraide

Le plus important consiste à partager des informations au sein de la communauté. Ainsi, le message peut toucher autant de familles que possible. Une personne peut connaître une famille comptant un enfant handicapé, un voisin peut identifier une seconde personne et ainsi de suite.



Dans le cadre du projet SEEK, les membres des groupes de femmes et d'agents de santé communautaires ont communiqué avec les familles, partagé des informations concernant la création de groupes d'entraide, et les ont encouragées à participer à une réunion pour plus d'informations. Certains d'entre eux ont même accompagné les aidants au tout premier rassemblement.

Voici des idées pour promouvoir le développement des groupes d'entraide :

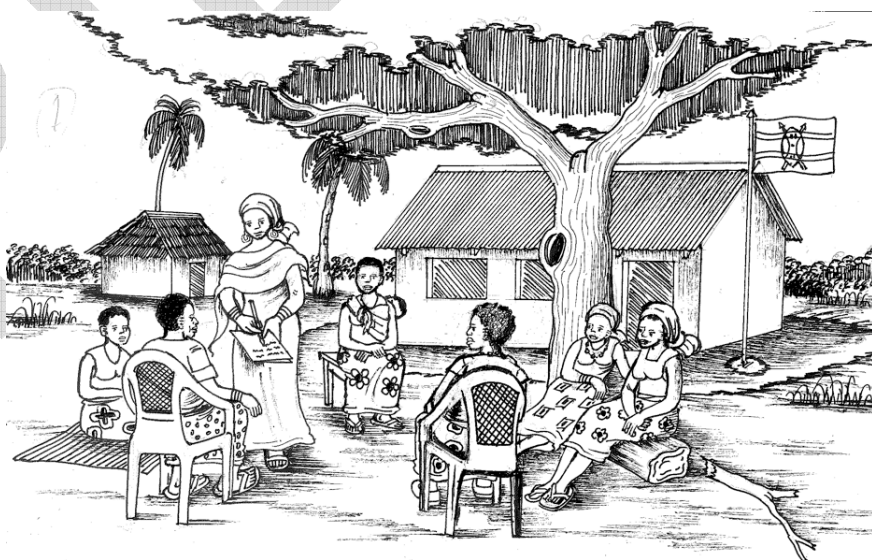
- Le bouche à oreille à travers les groupes communautaires établis, les centres de soins et dispensaires locaux, les écoles et les réunions communautaires ;
- L'utilisation des téléphones mobiles pour suivre les membres des groupes ;
- Des prospectus écrits à la main ou imprimés pouvant être distribués dans les écoles, les centres de soins et les halls communautaires.



Étape 2. Rassemblement des aidants

L'objectif est de rassembler les aidants pour qu'ils en apprennent davantage sur la participation à un groupe d'entraide. Ce rassemblement d'aidants devrait avoir lieu dans un endroit pratique auquel les personnes peuvent facilement accéder. C'est une bonne idée de mettre des rafraîchissements à disposition pour que les aidants se sentent les bienvenus. Dans le projet SEEK, nous avons utilisé le même lieu que les groupes communautaires ont choisi pour leurs réunions, à savoir la salle communautaire, le dispensaire et le poste de police désaffecté.

Comme il s'agit d'une première réunion, des informations sont données aux aidants sur les groupes d'entraide.



Il est important d'être très clair dès le départ sur ce qu'est un groupe d'entraide et sur ce qu'il n'est pas.

Définition d'un groupe d'entraide

Il s'agit...	Il ne s'agit pas...
De personnes qui ont quelque chose en commun, qui se rassemblent et qui travaillent de manière organisée pour améliorer leur qualité de vie	De recevoir des dons comme de l'argent, de la nourriture, des vêtements entre autres
D'établir des méthodes de travail à long terme et durables	De réaliser des gains rapides qui aident à résoudre un problème sur le court terme
De bénéficier pour le groupe avant un gain individuel	De gains individuels avant un bénéfice pour le groupe
De prendre le contrôle et d'avoir des occasions de prendre des décisions en tant que groupe	De suivre un programme élaboré par quelqu'un d'autre
De partager des expériences, d'échanger des informations et de développer le respect de chacun dans un environnement sûr	De penser uniquement à ses propres besoins
D'organiser les efforts des membres pour la réussite du groupe	De travailler de manière indépendante pour la réussite individuelle

C'est une bonne idée d'inscrire les aidants lors de cette première réunion pour enregistrer le niveau d'intérêt et les informations essentielles concernant le contexte de chaque aidant. Les informations requises sont les suivantes :

- Nom de l'aidant
- Âge
- Localisation ou adresse de la propriété
- Description du logement
- Bétail
- Nombre d'enfants avec et sans handicap
- Type de handicap de l'enfant
- Distance par rapport au lieu de réunion



Vous pouvez encourager les aidants qui sont venus se renseigner sur les groupes d'entraide à identifier les autres membres de la communauté qui pourraient être intéressés et rejoindre le groupe. Même s'ils ne viennent pas à ce premier rendez-vous, les nouveaux peuvent venir à la première réunion que vous organisez.

Étape 3. Organisation de la première réunion officielle

Une fois que vous avez inscrit un certain nombre d'aidants qui ont exprimé leur intérêt à rejoindre un groupe d'entraide, leur première réunion officielle doit être organisée. Les aidants doivent être aidés pour décider :

- du lieu de rencontre ;
- de la date et de l'heure de rencontre.



Les membres sont encouragés à identifier un endroit où se rencontrer, accessible en termes de distance (à pied ou en transports en commun) et connu

des aidants. Il faut aussi penser à l'éventualité des frais d'exploitation des locaux, car ce facteur peut affecter le fonctionnement du groupe.

POUR LE FACILITATEUR :

Une fois que la date de cette première réunion est convenue, consignez-la dans votre agenda ! Il est important de se tenir disponible pour soutenir les aidants qui viennent ensemble à la réunion. Apporter des rafraîchissements est aussi une bonne idée.

Le lieu de rendez-vous doit être accessible à tous. Les aidants auront peut-être besoin d'aide pour organiser la garde de leur enfant, par exemple pour trouver une personne qui s'occuperait de l'enfant pendant qu'ils assistent à la réunion.

Dans le projet SEEK, les membres de certains groupes de femmes et de groupes d'agents de santé communautaires nous ont aidés à amener plusieurs aidants à la première réunion. Nombre d'autres eux ont aussi continué à participer au groupe en offrant un soutien continu pendant un certain temps.

Étape 4 Déroulement de la première réunion officielle

En quoi doit consister la première réunion officielle ?

Quelqu'un doit se porter volontaire pour présider cette première réunion. Il peut s'agir d'un membre d'un groupe de femmes ou d'un groupe d'agents de santé communautaires qui a aidé à mobiliser les aidants. Il peut s'agir d'un facilitateur rémunéré ou d'un agent de développement communautaire, ou encore un aidant qui a accepté d'assumer ce rôle.



Leadership : Le plus important consiste à mener la réunion pour que les décisions cruciales soient prises dans l'intérêt du groupe et de son développement.

Voici certains points à prendre en compte au départ - lors de cette première réunion, ou au cours des quelques réunions suivantes :

- **Nom du groupe :** comment les membres veulent-ils appeler leur groupe ? Si le groupe n'est pas en mesure de convenir d'un nom, cela peut attendre une réunion ultérieure.

Dans le projet SEEK, certains groupes ont été appelés par leur nom de lieu, accompagné de la mention « groupe d'aidants ». D'autres noms de groupes mentionnaient les mots « amour » et « enfants handicapés ». Il appartient aux membres de choisir le nom qu'ils souhaitent donner à leur groupe.

- **Fréquence des réunions :** à quelle fréquence les membres souhaitent-ils se rencontrer et quel jour de la semaine ? Il est important que les réunions aient lieu le même jour de la semaine pour qu'elles rentrent dans la routine hebdomadaire.

Les groupes dans Projet SEEK choisissent de se rencontrer chaque semaine le même jour environ à la même heure.

- **Lieu des réunions** : le lieu actuel de la première réunion convient-il à tout le monde ? Existe-t-il un meilleur endroit suggéré par les membres ? Quel type de transport est disponible ? Comment les membres peuvent-ils s'aider les uns les autres pour se rendre aux réunions ?

Les groupes du projet SEEK se rencontrent à divers endroits notamment devant le dispensaire local, dans un poste de police désaffecté, sous un manguier près du bureau du Chef, et sur la propriété d'un des membres.

- **Contributions des membres** : qu'attend le groupe de la contribution de ses membres ? Selon les membres, quel montant serait considéré acceptable, qu'il s'agisse d'argent ou de denrées alimentaires, p. ex. un sac de riz ou de farine ? Que peut faire un membre qui n'arrive pas à apporter cette contribution ?

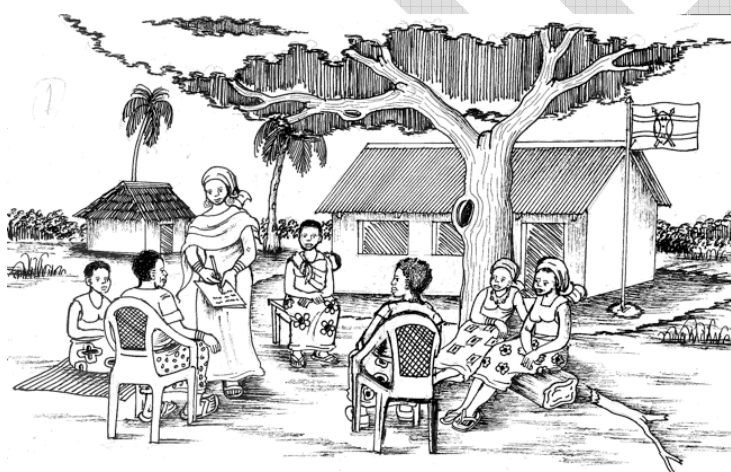
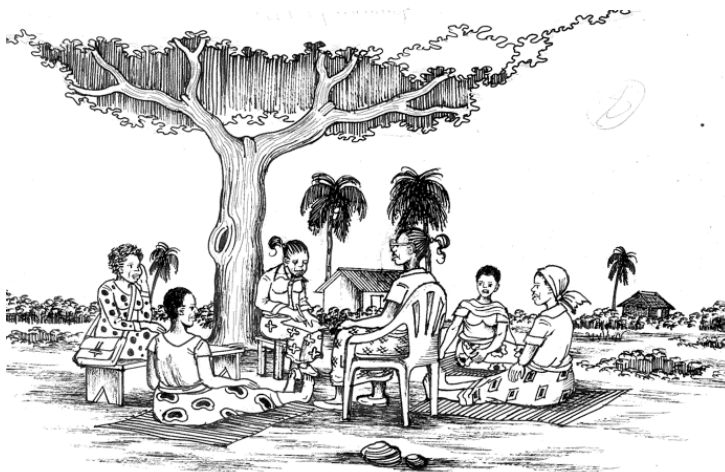
Les groupes du projet SEEK apportaient des sacs de maïs et de farine de blé, du sucre en quantités variables, selon leurs moyens et ce qui avait été convenu parmi les membres du groupe. Un groupe a convenu que si un membre n'arrivait pas à s'acquitter de la contribution annuelle, il pouvait fabriquer quelque chose à vendre au marché, p. ex. un balai en feuilles de palmiers.

- **Taille du groupe** : combien de personnes le groupe devrait-il comprendre idéalement ? Le groupe souhaite-t-il encourager d'autres aidants à les rejoindre ? Comment les membres vont-ils promouvoir leur groupe auprès d'autres aidants ?

Les groupes du projet SEEK comptaient entre 5 et 20 membres. Les grands groupes devenaient parfois un peu difficiles à gérer. De ce fait, ils ont donné naissance à de plus petits groupes.

Pour que les groupes fonctionnent bien, il existe des rôles clés devant être occupés par des membres du groupe. Ces rôles impliquent des responsabilités supplémentaires et des compétences en lecture, en écriture et en comptabilité. Aidez le groupe à penser à la personne la plus apte à remplir chaque rôle. Vous trouverez ci-après un résumé de ces rôles clés. Vous pouvez utiliser ces descriptions pour aider le groupe à décider de la personne qui occupera le poste en question.

Un président : Il s'agit de la personne qui démarre chaque réunion, mène les activités lors de celle-ci et qui la clôt. Le président dirige le secrétaire dans la consignation des remarques émises lors des réunions et encourage les membres à participer. Une personne à fortes compétences en leadership est nécessaire pour ce poste.



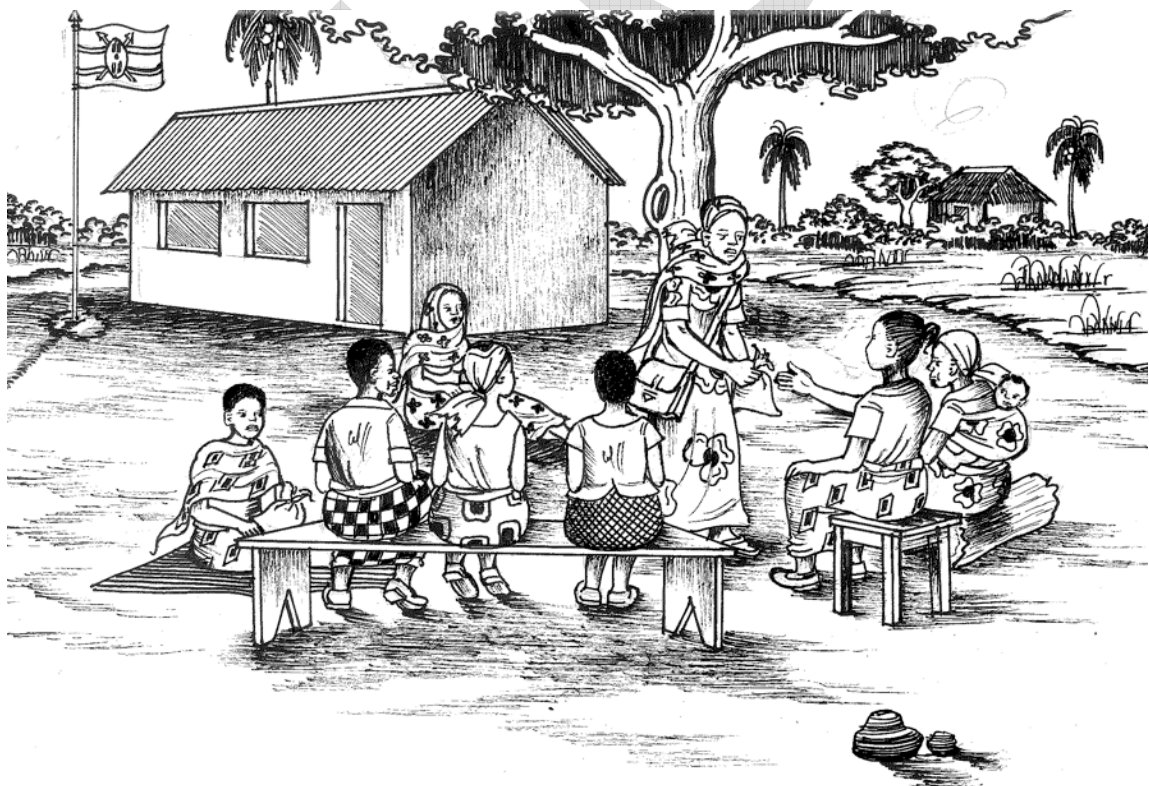
Un secrétaire : Il s'agit de la personne qui prend note des noms des membres qui participent aux groupes, consigne les activités effectuées et conserve un livre où sont reportés les mouvements d'argent effectués par le groupe. Le secrétaire soutient le président et travaille étroitement avec le trésorier. Un certain niveau d'alphabétisation est nécessaire pour ce poste.

Un trésorier : Il s'agit de la personne qui reçoit les cotisations de chaque membre, p. ex. de l'argent ou des denrées alimentaires (farine, sucre). Il s'agit des montants convenus par les membres. Ces contributions sont attentivement comptées pour que le secrétaire puisse consigner par écrit ce que chaque membre a payé ou donné au groupe. Une personne avec des compétences en calcul est nécessaire pour ce poste.



Enregistrement des réunions

Les groupes récemment formés doivent être encouragés à consigner la date de chaque réunion, les noms de toutes les personnes qui participent au groupe, le montant monétaire versé et la quantité de denrées alimentaires données par les aidants à la réunion, ainsi que les bénéficiaires des activités de la tontine (merry-go-round) qui ont été menées (voir Rubrique ° 2 pour plus de détail).



Dans le projet SEEK, nous avons donné à chaque groupe un carnet, des crayons et des stylos pour consigner la participation des membres, les questions d'ordre du jour, les décisions du groupe ainsi que l'état de ses finances. Ce carnet est ouvert au début de chaque réunion. Les informations ont été notées par le secrétaire, généralement avec l'aide du président et du trésorier.

Voici une suggestion d'ordre du jour pour mener la première réunion.

ORDRE DU JOUR : PREMIÈRE RÉUNION

1. **Salutations de bienvenue** : accueillir les aidants et les membres potentiels à la réunion ; des prières peuvent être offertes si besoin.
2. **Présentations** : présentez-vous en tant que facilitateur du groupe d'entraide et encouragez les autres participants à se présenter au reste du groupe.
3. **Informations** : résumez ce qu'est un groupe d'entraide. Sur quels principes reposent-ils ? Essayez de donner quelques exemples d'activités de groupe et de moyens permettant aux membres, ainsi qu'à leurs enfants handicapés et leur famille, d'en bénéficier.
4. **Questions** : encouragez les personnes qui assistent à la réunion à commenter et à poser des questions. N'hésitez pas à demander « Qu'en pensez-vous ? Et vous ? »
5. **PAUSE RAFRAÎCHISSEMENTS**
6. **Informations complémentaires** : Une fois que les personnes ont bu leur rafraîchissement, décrivez les activités que le groupe peut effectuer, p. ex. des projets lucratifs. Demandez aux membres s'ils ont des idées d'activités et quelles sont-elles. D'autres questions de la part des membres peuvent être traitées.

7. **Activités :** Ensuite il y a la question de la constitution du groupe et l'évolution vers une inscription officielle comme demandée dans le pays. Les postes requis pour le groupe sont brièvement décrits comme suit : président ; trésorier ; secrétaire. Le facilitateur fait appel aux volontaires parmi les aidants qui souhaiteraient occuper l'un de ces postes. Des élections ont lieu.
8. **Clôture de la réunion :** Remerciez toutes les personnes présentes. La conclusion doit établir la date et l'heure de la prochaine réunion ; et transmettre des messages d'encouragement exprimant l'optimisme envers le changement positif que les groupes d'entraide peuvent apporter dans la vie quotidienne.

Rubrique 3. Création de ressources et d'activités

- Projets de création
- Facilitation et suivi
- Enregistrement du groupe d'entraide

Une fois que le groupe a été formé et que les membres ont été réunis, que des élections de groupe ont eu lieu pour les postes de président, secrétaire et trésorier, et que le lieu et l'heure de la réunion ont été établis, l'objectif consiste à créer les ressources et les activités du groupe. Il s'agit de la phase de mise en place.

Les **objectifs de la phase de mise en place** sont les suivants :

- Accroître les ressources et les activités du groupe d'entraide ;
- Établir une adhésion engagée et constante ;
- Enregistrer officiellement le groupe d'auto-adhésion auprès du ministère concerné.

Le déroulement des réunions lors de la phase de mise en place dépendra de la manière dont les membres travaillent ensemble. Après la première réunion officielle, l'ordre du jour peut devenir plus stable. Voici une suggestion d'ordre du jour pouvant être suivi lors de chaque réunion hebdomadaire.

ORDRE DU JOUR : RÉUNION HEBDOMADAIRE

1. *Salutations : accueil et prières.*
2. *Présentations : qui sont les membres présents ?*
3. *Activités : contributions de la part de chaque membre (p. ex. une somme d'argent convenue ou un sac d'aliment) ; projets de création (p. ex. création de revenu, paiement des prêts et analyse des économies ; accès à l'éducation y compris l'évaluation des enfants).*
4. *Discussion : l'occasion de poser des questions et d'émettre des commentaires si besoin, planification des activités.*

5. *Clôture de la réunion* : Merci à tous. Rappel de la date et de l'heure de la prochaine réunion.

Projets de création

Le groupe devrait être encouragé à développer un projet de création répondant aux souhaits des membres. Les groupes du projet SEEK choisissent de développer des activités pour générer des revenus. Toutefois, d'autres projets peuvent être pris en compte, comme réfléchir à la meilleure manière de scolariser les enfants handicapés. Les activités liées aux revenus sont décrites ici.

La tontine (« Merry-Go-Round ») Selon l'accord de tous les membres du groupe, chacun contribue en donnant soit une petite somme d'argent, soit des denrées alimentaires (p. ex. un sac de farine de blé, du sucre) à chaque réunion. Le trésorier collecte chaque don et le secrétaire les consigne dans le carnet du groupe. Ensuite, le montant total est donné aux membres nommés. Typiquement, la nomination des bénéficiaires est effectuée afin de garantir que chaque personne a un tour. Les personnes qui reçoivent l'argent l'utilisent pour améliorer leur situation domestique. L'utilisation de cet argent peut impliquer l'achat de denrées alimentaires. L'utilisation de ces denrées alimentaires implique de cuisiner pour la famille et de vendre des produits au marché local.

La tontine donne une bonne occasion aux membres d'un groupe de développer leurs compétences en matière de gestion des finances et de se montrer être un membre de confiance.



Lors d'une visite de suivi SEEK, un groupe nous a parlé de sa tontine (merry-go-round). Chaque membre contribuait en donnant un sac de

farine et 100 KSh avec l'idée que deux membres puissent bénéficier de cette contribution hebdomadaire. Les aidants gagnaient de l'argent en travaillant sur les terres d'autres personnes. Pendant la réunion, le président demande qui voudrait prendre les sacs de farine ou l'argent et les gens répondent. Nous avons demandé ce qu'ils faisaient de la farine et ils nous ont répondu qu'ils préparaient quelque chose à manger pour les enfants. Ils font aussi des mandazi (donuts swahilis à la noix de coco) pour ensuite les vendre. L'argent récolté revient ensuite au groupe.

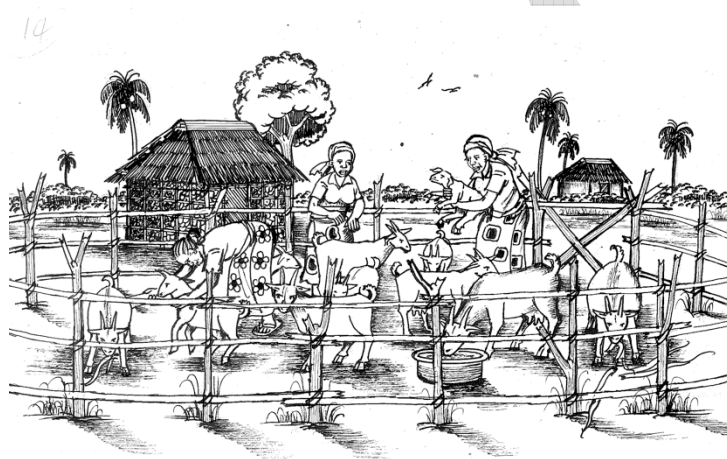
Le système de « table banking » : Une fois que l'adhésion au groupe est stable et que la confiance est établie entre les membres, ces derniers peuvent décider de recourir au système de « table banking ». Ce système offre l'opportunité aux membres du groupe de s'impliquer dans des activités bancaires pertinentes. Le groupe convient d'un montant que chaque membre apporte à la réunion et place sur la table. Ce montant est soigneusement consigné par le trésorier et le secrétaire. Ensuite, les membres expriment le montant qu'ils souhaitent emprunter en tant que capital pour leur propre projet de subsistance. Lors des réunions ultérieures, tandis que le table banking continue, les membres remboursent leur emprunt avec un petit intérêt.



La confiance entre les membres est donc très importante ! Cela signifie se connaître les uns les autres et établir des liens d'attention et de respect.

Dans le projet SEEK, deux de nos groupes ont été affectés par la malhonnêteté de quelques membres à leurs débuts. Par conséquent, il est important d'établir une adhésion régulière et impliquée avant de mettre en place le concept d'emprunt.

Projet de subsistance : Chaque groupe d'entraide est encouragé à penser à un projet qui pourrait faire fructifier ses finances. Le projet a le double objectif de rassembler les membres dans une entreprise partagée, tout en incitant à la création de revenus du groupe. Tandis qu'il est important que les membres eux-mêmes soumettent des idées et maîtrisent réellement leur projet, il est aussi important que leurs efforts apportent succès et bénéfices au groupe. Par conséquent, il peut être utile de les conseiller et de commenter leurs idées. Par exemple, cultiver des légumes qui nécessitent beaucoup d'eau lorsque cette ressource est difficilement accessible peut être risqué. Élever des poulets sans abri convenable risque d'exposer la volaille à la grippe aviaire. Les risques des activités doivent toujours être évalués tout comme les avantages éventuels.



Dans le projet SEEK, un groupe a démarré avec deux chèvres.

Un groupe a utilisé des feuilles de palmier pour couvrir les toits de makuti. Les aidants amènent souvent leurs enfants sur le lieu où ils se sont rassemblés pour travailler.





Un autre groupe a préparé du savon liquide qu'il a vendu au marché.

Facilitation et suivi

Tandis que l'entraide est l'objectif principal du groupe, le soutien précoce et régulier des membres est aussi nécessaire. Cela signifie des visites de suivi régulières, qui permettront de détecter rapidement les problèmes et les tensions au sein du groupe. Ainsi, des solutions pourront être trouvées dans un temps opportun, avant que des difficultés plus sérieuses ne surviennent.

En particulier lors de la phase de mise en place, de l'aide sera nécessaire pour :

- préparer les ordres du jour ;
- présider les réunions ;
- parler au nom de tous lors des discussions ;
- impliquer tous les membres dans la prise de décisions ;
- résoudre les conflits au sein du groupe ;
- consigner les notes des réunions ;
- effectuer la comptabilité du groupe ;
- superviser l'avancement.

Il est important que le Président ait les coordonnées du facilitateur pour communiquer en temps voulu, p. ex. son numéro de téléphone portable. Parfois, un appel téléphonique pour discuter d'une question suffit au groupe à un moment donné. À d'autres occasions, une visite peut être la meilleure manière de gérer une difficulté. En effectuant des visites de suivi régulières, les difficultés plus minimes peuvent être gérées avant qu'elles ne prennent trop d'importance.

Une visite peut être déclenchée à tout moment pour apporter du soutien et une aide pratique au groupe.



La visite s'intègre dans la méthode habituelle qu'emploie le groupe pour mener ses réunions. Typiquement, le groupe salue les membres, organise les places assises, accueille les visiteurs et prie en tant que groupe. Puis, le visiteur peut poser des questions sur la participation aux réunions et aux activités. C'est aussi l'occasion pour les membres d'explorer les idées émises concernant les activités du groupe.

EXEMPLE DE QUESTIONS À POSER :

Qui participe aux réunions ?

À quelle fréquence venez-vous aux réunions ?

Quelles activités menez-vous au sein du groupe ?

Quelles sont les nouveautés depuis la dernière visite ?

Comment vont vos enfants et vos familles ?

Comment les choses se passent-elles depuis la dernière visite ?

Quelles nouvelles activités prévoyez-vous en tant que groupe ?

Avez-vous des questions à poser ?



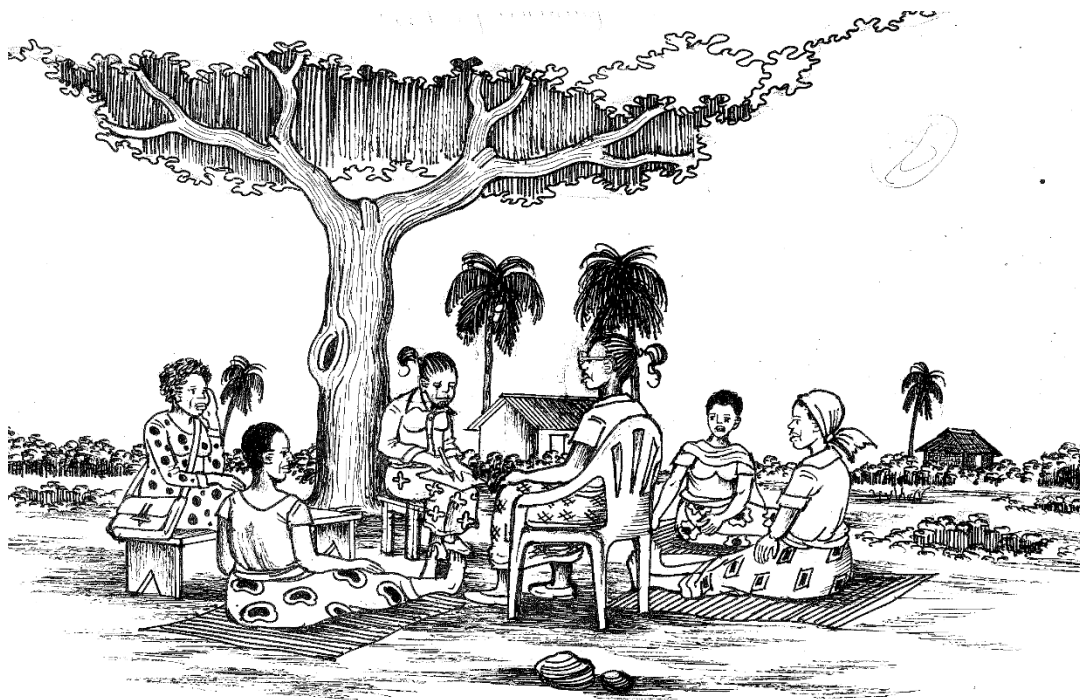
Projet SEEK : Le facilitateur a assisté à une réunion par mois sur une période de deux ans. Les membres du groupe ont exposé leurs problèmes et leurs idées afin que le groupe puisse en discuter. Le facilitateur a posé des questions et a fait des commentaires pour aider le groupe à développer ses propres idées et à se mettre d'accord pour la suite des événements.

Enregistrement du groupe d'entraide

Chaque groupe est encouragé à inscrire ses propres intérêts en tant que groupe d'entraide auprès du ministère correspondant. Généralement, cela implique d'envoyer un descriptif de la structure ou de la constitution du groupe et de payer une somme d'argent pour un certificat d'enregistrement. Le groupe peut avoir besoin d'aide pour compléter la documentation nécessaire. Le bureau correspondant peut mettre à disposition des personnes qui aideront à remplir les formulaires.

Compte bancaire

Une fois que le groupe d'entraide est enregistré et a reçu son certificat, il est éligible à l'ouverture d'un compte bancaire. Il s'agit d'une étape importante dans le développement du groupe. En effet, cette étape révèle l'engagement des membres à travailler de concert pour le bénéfice de tous au sein du groupe.



Lors de la visite de suivi, le facilitateur consulte aussi le trésorier et le président pour vérifier que les comptes du groupe sont en ordre. Doivent être intégralement et précisément consigné(e)s :

- les contributions des membres ;
- tout prêt accordé par le groupe ;
- les remboursements de prêts ;
- les économies du groupe ;
- les profits cumulés grâce aux activités générant des revenus.

RUBRIQUE 4. Intervention animée par un facilitateur

- Thèmes d'intervention
- Rôle du facilitateur
- Sessions n° 1 à 6

Une fois que les groupes se rencontrent régulièrement sur une période dépassant les 6 mois et que les membres commencent à se connaître, le facilitateur peut offrir de nouvelles occasions aux aidants de gérer d'autres défis dans leur vie. C'est ce que l'on appelle « l'intervention animée », car il s'agit du facilitateur de groupe ou de l'agent communautaire qui présente des thèmes importants à revoir et à discuter en groupe. Des techniques conversationnelles de facilitation sont utilisées pour encourager les membres à parler de leurs expériences, à partager leurs idées et à exprimer leur opinion.

L'ensemble de l'intervention peut être effectuée sur une période de six mois. Chaque thème prend environ 60 minutes, dont 15 minutes de réflexion sur le thème abordé précédemment et 45 minutes sur le thème en cours. Pendant cette période, les groupes continuent à se rencontrer à la fréquence habituelle (c.-à-d. une fois par semaine) mais une réunion par mois est réservée au thème correspondant. Les affaires du groupe, p. ex. les activités qui génèrent des revenus, continuent normalement.



Thèmes d'intervention

L'intervention se compose de six thèmes liés aux autres aspects de la RBC/matrice de développement inclusif à base communautaire, à savoir la subsistance, la santé, l'éducation et le social (OMS, 2010). Chaque thème est présenté au groupe lors de l'une des réunions régulières, p. ex. mensuellement. Chaque thème est planifié avec son propre objectif et une finalité sous-jacente.

1. Autonomisation économique

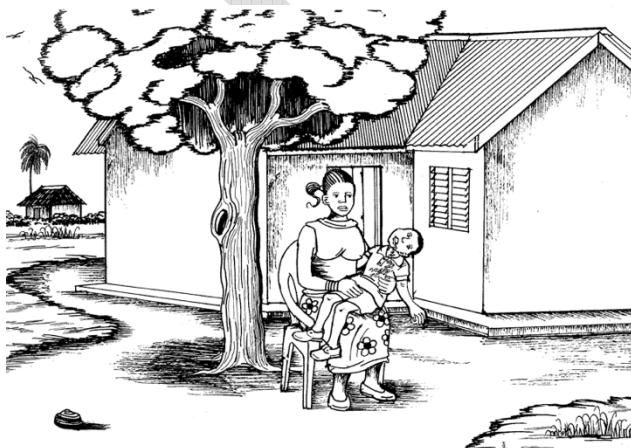
L'**objectif** consiste pour les membres à partager leurs idées et expériences d'activités génératrices de revenus, et de recevoir du soutien et des informations si besoin. En gérant les besoins en revenus du groupe, chaque membre en tirera bénéfice.

La stabilité économique du groupe est importante à son développement continu.



2. Partage d'une situation personnelle

L'**objectif** consiste pour les membres à partager leurs expériences en tant qu'aidant d'enfants handicapés, les défis et difficultés, les réussites et récompenses, le tout dans un environnement de groupe sûr.



En écoutant les expériences similaires des autres, les aidants se rendent compte qu'ils ne sont pas seuls.

3. Soutien des pairs

L'**objectif** consiste à permettre aux membres de s'aider les uns les autres, de gérer les difficultés et d'agir ensemble.

À mesure que les liens entre les membres se renforcent, ils sont capables de se comprendre et d'apporter le soutien nécessaire au moment opportun. Cela rend la vie plus agréable.



4. Intégration communautaire

L'**objectif** consiste à identifier les différentes manières par lesquelles les aidants et leurs enfants handicapés peuvent prendre part à la vie de leurs communautés locales.

Tandis que les aidants du groupe deviennent plus confiants, ils recherchent des opportunités d'inclure leur enfant dans les événements et rassemblements de la communauté. Ainsi, on observe une évolution vers une meilleure acceptation du handicap et une diminution de l'isolement de l'aidant.



5. L'accès à la santé

L'**objectif** consiste à réfléchir aux thématiques de santé et à partager des idées et des actions qui contribuent à la santé des enfants handicapés.

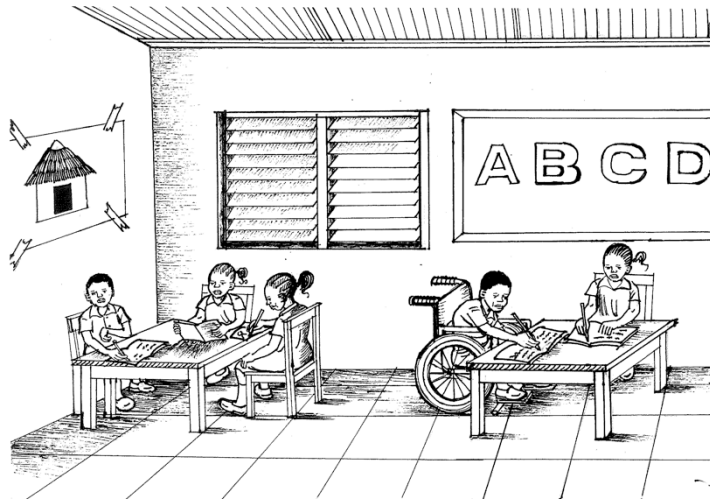


En parlant des thématiques liées à la santé, les aidants sont encouragés à aider leur enfant handicapé pour contribuer à sa santé.

6. L'accès à l'éducation

L'**objectif** consiste à gérer les besoins de scolarisation des enfants handicapés dont les aidants s'occupent.

En parlant d'éducation et des opportunités qu'elle apporte à tous les enfants, les aidants sont encouragés à chercher l'évaluation de leur enfant en vue de leur placement, et à l'amener à l'école.



Rôle du facilitateur

L'animation des thèmes au sein des groupes est effectuée par la personne qui mène l'initiative, p. ex. le leader de la communauté, un salarié de l'ONG, un agent de RBC.

Cette personne doit maîtriser les dialectes et connaître les coutumes.



Animer les interventions signifie :

- inciter les membres du groupe à exprimer leur avis et leurs opinions, faire des commentaires et poser des questions ;
- écouter ce que chacun a à dire ;
- poser des questions qui amèneront les gens à échanger entre eux ;
- vérifier que chaque membre a l'occasion de s'exprimer ;
- utiliser différentes manières pour inciter les gens à parler les uns aux autres, comme former des binômes de discussion avant de faire un retour à l'ensemble du groupe ;
- adresser une question à des personnes en particulier pour les impliquer ;
- utiliser des questions et commentaires ouverts à l'ensemble du groupe.

Chaque session démarre par une révision de la session précédente.

LE FACILITATEUR DEMANDE AU GROUPE :

« De quoi avons-nous parlé la dernière fois ? »

« Qu'avez-vous appris ? »

« Que pensez-vous du fait d'avoir parlé de ce sujet ? »

« Que s'est-il passé dans ce groupe depuis que nous avons parlé de ce sujet ? »

« Quelqu'un d'autre a-t-il quelque chose à ajouter avant que nous passions au nouveau thème ? »



Les pages suivantes fournissent des conseils sur la manière de gérer chaque session. Le thème d'intervention est introduit une fois que le groupe a terminé son activité principale, à savoir, la tontine, le table banking, ou autre activité concernant les revenus. Le facilitateur passe par les étapes suivantes :

- Étape 1. communiquer au groupe l'intitulé de la session.
- Étape 2. Lire l'objectif de la session.
- Étape 3. Préciser l'importance de cet objectif.
- Étape 4. Démarrer l'animation du travail en groupe, en commençant par (i) une révision de la session précédente le cas échéant puis (ii) de la session en cours.

Session n° 1. L'autonomisation économique

Étape 1. Cette session concerne l'autonomisation économique

Étape 2. L'objectif

consiste pour les membres à partager leurs idées et expériences d'activités génératrices de revenus, et de recevoir du soutien et des informations si besoin.



Étape 3. En gérant les besoins en revenus du groupe, chaque membre aura la chance d'en tirer bénéfice. La stabilité économique ou financière du groupe est importante à son développement continu.

Étape 4. Facilitation

- (ii) Pas de révision de la session précédente à ce stade !
- (iii) Posez les questions du tableau (verso de la page). Au départ, les participants peuvent répondre aux questions en binômes avant de partager leurs opinions avec le groupe. Vous pouvez enregistrer leurs réponses dans la colonne droite du formulaire de commentaires. La dernière cellule du tableau est **AVANCEMENT**. Le facilitateur peut l'utiliser le cas échéant pour la mise en place du groupe d'entraide.

SESSION N° 1 L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE	
Séparez-vous en petits groupes ou en binômes si besoin, discutez des questions posées et faites part de votre opinion à l'ensemble du groupe.	
Questions du facilitateur	REMARQUES
Quels sont les rôles spécifiques remplis par votre responsable financier, votre secrétaire, votre président et vice-président ?	
Selon vous, qu'est-ce qui est important dans la gestion de l'argent et des économies de votre groupe ? Comment cela devrait-il être réalisé ?	
Que faites-vous dans ce groupe pour veiller à ce qu'il gagne de l'argent ?	
Parlez-moi du projet de génération de revenus sur lequel vous travaillez. Que faites-vous pour gagner de l'argent ?	
Quel(s) type(s) de problèmes avez-vous rencontré(s) dans ce groupe ? Qu'avez-vous fait pour résoudre le problème ?	
Quelqu'un peut-il vous aider ?	
AVANCEMENT : Si un capital de démarrage était disponible à l'emprunt, que feriez-vous ? (poser cette question uniquement si la microfinance est possible sous la forme de petits prêts. Pour plus d'informations, rendez-vous à la rubrique 5)	
Facilitation supplémentaire (consigner ici les questions et les remarques de la discussion)	

Session n° 2. Partage d'une situation personnelle

Étape 1. Cette session concerne le **Partage d'une situation personnelle**.

Étape 2 L'**objectif** consiste pour les membres à partager leurs expériences en tant qu'aidant d'enfants handicapés, les défis et difficultés, les réussites et récompenses.

Étape 3. En écoutant les expériences de chacun, le groupe va se rendre compte que tous ont quelque chose en commun. Ils ne sont pas seuls.



Étape 4. Facilitation

- (i) Révision de l'apprentissage de la session précédente.

RÉVISION DE LA SESSION N° 1 L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE	
Questions du facilitateur	REMARQUES
De quoi avons-nous parlé la dernière fois ? Qu'avez-vous appris ?	
Qu'avez-vous éprouvé en parlant de ce sujet ?	
Que s'est-il passé depuis que nous avons parlé de ce sujet ?	
Quelqu'un a-t-il quelque chose à ajouter ?	

- (ii) Posez les questions du tableau (verso de la page). Au départ, les participants peuvent répondre aux questions en binômes avant de partager leurs opinions avec le groupe. Vous pouvez enregistrer leurs réponses dans la colonne droite du formulaire de commentaires. La dernière cellule du tableau est **AVANCEMENT**. Le facilitateur peut l'utiliser le cas échéant pour la mise en place du groupe d'entraide.

SESSION N° 2 PARTAGE D'UNE SITUATION PERSONNELLE	
Séparez-vous en petits groupes ou en binômes si besoin, discutez des difficultés auxquelles vous êtes confrontés dans votre vie et faites-en part à l'ensemble du groupe.	
Questions du facilitateur	REMARQUES
Parlez-moi de votre situation. Quelle est votre histoire ? p. ex. votre enfant ? Est-ce vous qui vous occupez de votre enfant ? Êtes-vous confronté à des difficultés ?	
Retour au groupe principal : Quelqu'un a-t-il déjà vécu cette expérience ?	
Comment vous sentez-vous quand vous en parlez entre vous ?	
Qu'est-ce que vous n'aimez pas partager ?	
À qui d'autre pourriez-vous parler de votre situation personnelle ? P. ex. autres membres de la famille, amis, voisins...	
AVANCEMENT : Encouragez les membres à partager leurs expériences avec d'autres personnes extérieures au groupe.	
Facilitation supplémentaire (consigner ici les questions et les remarques de la discussion)	

Session n° 3. Soutien des pairs

Étape 1. Cette session concerne le soutien des pairs.

Étape 2 L'objectif consiste à permettre aux aidants de trouver un moyen de s'aider les uns les autres, de gérer les défis et d'agir ensemble.

Étape 3. À mesure que les liens entre les membres se renforcent, chacun parvient à se comprendre et à apporter le soutien nécessaire pour rendre la vie des uns des autres plus facile.



Étape 4. Facilitation

- (i) Révision de l'apprentissage de la session précédente.

RÉVISION DE LA SESSION N° 2 PARTAGE D'UNE SITUATION PERSONNELLE	
Questions du facilitateur	REMARQUES
De quoi avons-nous parlé la dernière fois ? Qu'avez-vous appris ?	
Qu'avez-vous éprouvé en parlant de ce sujet ?	
Que s'est-il passé depuis que nous avons parlé de ce sujet ?	
Quelqu'un a-t-il quelque chose à ajouter ?	

- (i) Posez les questions du tableau (verso de la page). Au départ, les participants peuvent répondre aux questions en binômes avant de partager leurs opinions avec le groupe. Vous pouvez enregistrer leurs réponses dans la colonne droite du formulaire de commentaires. La dernière cellule du tableau est AVANCEMENT. Le facilitateur peut l'utiliser le cas échéant pour la mise en place du groupe d'entraide.

SESSION N° 3 SOUTIEN DES PAIRS	
Séparez-vous en petits groupes ou en binômes si besoin, échangez sur ce que signifie être ensemble en tant que groupe et faites part de votre opinion à l'ensemble du groupe.	
Questions du facilitateur	REMARQUES
Quelles expériences partagez-vous ? Qu'est-ce qui vous lie ?	
Quelles sont les activités que vous partagez ? (p. ex. agriculture, tontine)	
Comment vous aidez-vous les uns les autres ? Que représentent les autres membres du groupe pour vous ?	
Comment vous sentez-vous lorsque vous vousentraidez ?	
Quelles autres choses pouvez-vous faire ?	
AVANCEMENT : Encouragez les membres à réfléchir à ce qu'ils pourraient faire d'autre pour s'entraider.	
Facilitation supplémentaire (consigner ici les questions et les remarques de la discussion)	

Session n° 4. L'intégration communautaire

Étape 1. Cette session concerne l'intégration communautaire.

Étape 2. L'**objectif** consiste à identifier les différentes manières par lesquelles vous et vos enfants pouvez prendre part à la vie de votre communauté locale.



Étape 3. À mesure que les membres prennent confiance au sein du groupe, ils vont commencer à prendre part à des événements et rassemblements communautaires. Les autres personnes de la communauté seront incitées à mieux accepter le handicap, réduisant ainsi l'isolement de l'aidant.

Étape 4. Facilitation

(ii) Révision de l'apprentissage de la session précédente.

RÉVISION DE LA SESSION N° 3 SOUTIEN DES PAIRS	
Questions du facilitateur	REMARQUES
De quoi avons-nous parlé la dernière fois ? Qu'avez-vous appris ?	
Qu'avez-vous éprouvé en parlant de ce sujet ?	
Que s'est-il passé depuis que nous avons parlé de ce sujet ?	
Quelqu'un a-t-il quelque chose à ajouter ?	

(ii) Posez les questions du tableau (verso de la page). Au départ, les participants peuvent répondre aux questions en binômes avant de partager leurs opinions avec le groupe. Vous pouvez enregistrer leurs réponses dans la colonne droite du formulaire de commentaires. La dernière cellule du tableau est **AVANCEMENT**. Le facilitateur peut l'utiliser le cas échéant pour la mise en place du groupe d'entraide.

SESSION N° 4 L'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE	
Séparez-vous en petits groupes ou en binômes si besoin, échangez sur ce que signifie être ensemble en tant que groupe et faites part de votre opinion à l'ensemble du groupe.	
Questions du facilitateur	REMARQUES
Que se passe-t-il dans votre village/communauté ?	
Que faites-vous pour intégrer votre enfant chez vous ou dans votre village ? Pouvez-vous partager des exemples d'intégration de votre enfant, p. ex. le temps des repas, la toilette, aller au puits, etc.	
Que pourriez-vous faire pour intégrer davantage votre enfant à la maison ou dans la communauté locale ?	
Comment votre enfant participe-t-il aux activités de la communauté (assister aux réunions, s'approvisionner en eau au robinet commun, prendre part aux célébrations, aller à l'école, etc.) ?	
Que peut faire le groupe pour intégrer davantage les enfants handicapés ?	
AVANCEMENT : Encouragez les membres à explorer ce qu'ils peuvent faire d'autres pour intégrer leur enfant dans les activités quotidiennes du foyer et de la communauté.	
Facilitation supplémentaire (consigner ici les questions et les remarques de la discussion)	

Session n° 5. L'accès à la santé

Étape 1. Cette session concerne l'accès à la santé.

Étape 2. L'**objectif** consiste à réfléchir aux thématiques de santé et à partager vos idées en vue d'améliorer la santé des enfants handicapés.

Étape 3. En parlant de sujets en lien avec la santé, les aidants seront encouragés à agir pour soutenir la santé de leur(s) enfant(s) handicapé(s).



Étape 4. Facilitation

(iii) Révision de l'apprentissage de la session précédente.

RÉVISION DE LA SESSION N° 4 L'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE	
Questions du facilitateur	REMARQUES
De quoi avons-nous parlé la dernière fois ? Qu'avez-vous appris ?	
Qu'avez-vous éprouvé en parlant de ce sujet ?	
Que s'est-il passé depuis que nous avons parlé de ce sujet ?	
Quelqu'un a-t-il quelque chose à ajouter ?	

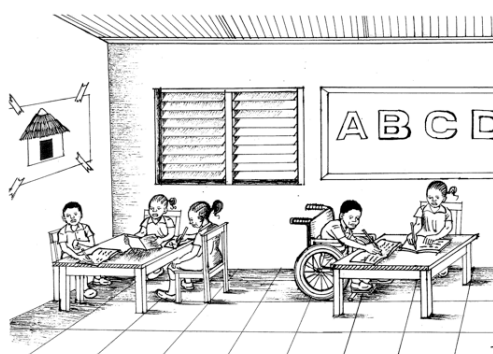
(iii) Posez les questions du tableau (verso de la page). Au départ, les participants peuvent répondre aux questions en binômes avant de partager leurs opinions avec le groupe. Vous pouvez enregistrer leurs réponses dans la colonne droite du formulaire de commentaires. La dernière cellule du tableau est *AVANCEMENT*. Le facilitateur peut l'utiliser le cas échéant pour la mise en place du groupe d'entraide.

SESSION N° 5. L'ACCÈS À LA SANTÉ	
Séparez-vous en petits groupes ou en binômes si besoin, échangez sur ce que signifie être ensemble en tant que groupe et faites part de votre opinion à l'ensemble du groupe.	
Questions du facilitateur	REMARQUES
Parlez-nous de la santé de votre enfant.	
Que se passe-t-il lorsque votre enfant tombe malade ?	
Quels sont les défis à relever ? Quelles barrières ou difficultés existent ?	
Comment la santé de votre enfant est-elle considérée dans la communauté ? Donnez des exemples.	
Quels sont les moyens possibles pour faire évoluer cette situation ? (Veillez à ce que le groupe sache quels sont les centres de soin qui existent localement ; fournissez des dépliants, par exemple sur l'épilepsie, et lisez-les ensemble.)	
Que peut faire le groupe pour améliorer la santé de vos enfants handicapés ?	
AVANCEMENT : Encouragez les membres à réfléchir à ce qu'ils peuvent faire d'autre pour promouvoir la santé de leur(s) enfant(s) handicapé(s).	
Facilitation supplémentaire (consigner ici les questions et les remarques de la discussion)	

Session n° 6. L'accès à l'éducation

Étape 1. Cette session concerne l'accès à l'éducation.

Étape 2. L'objectif consiste pour vous tous de réfléchir aux besoins de scolarisation de vos enfants handicapés et des opportunités que l'éducation offre.



Étape 3. En parlant d'éducation et des opportunités qu'elle apporte à tous les enfants, les aidants seront encouragés à chercher l'évaluation de leurs enfants en vue de leur placement et à les amener à l'école.

Étape 4. Facilitation

(iv) Révision de l'apprentissage de la session précédente.

RÉVISION DE LA SESSION N° 5 L'ACCÈS À LA SANTÉ	
Questions du facilitateur	REMARQUES
De quoi avons-nous parlé la dernière fois ? Qu'avez-vous appris ?	
Qu'avez-vous éprouvé en parlant de ce sujet ?	
Que s'est-il passé depuis que nous avons parlé de ce sujet ?	
Quelqu'un a-t-il quelque chose à ajouter ?	

(iv) Posez les questions du tableau (verso de la page). Au départ, les participants peuvent répondre aux questions en binômes avant de partager leurs opinions avec le groupe. Vous pouvez enregistrer leurs réponses dans la colonne droite du formulaire de commentaires. La dernière cellule du tableau est AVANCEMENT. Le facilitateur peut l'utiliser le cas échéant pour la mise en place du groupe d'entraide.

SESSION N° 6. L'ACCÈS À L'ÉDUCATION	
Séparez-vous en petits groupes ou en binômes si besoin, échangez sur ce que signifie être ensemble en tant que groupe et faites part de votre opinion à l'ensemble du groupe.	
Questions du facilitateur	REMARQUES
Parlez-nous de la scolarisation de votre enfant.	
Qu'est-ce que la scolarisation peut apporter à votre/vos enfant(s) handicapé(s) ? Que peuvent-ils apprendre ?	
Quels sont les défis à relever ? À quelles barrières ou difficultés sont-ils confrontés ?	
Dans quelle mesure leur participation à l'école bénéficie-elle à la communauté ?	
Quelles sont les méthodes possibles pour scolariser vos enfants ? (p. ex. aide pour un aidant)	
AVANCEMENT : Encouragez les membres à réfléchir à ce que le groupe pourrait faire pour aider ses enfants handicapés à aller à l'école.	
Facilitation supplémentaire (consigner ici les questions et les remarques de la discussion)	

Session n° 7. Compte-rendu et commentaires

Une session finale est conseillée pour réviser les six sessions d'intervention animée par le facilitateur. Les membres du groupe auront l'occasion de dire ce qu'ils ont pensé des sessions et de suggérer les manières de les améliorer.

Étape 1. Cette session concerne **Ce que vous pensez de nos discussions.**

Étape 2. L'**objectif** consiste pour le facilitateur à fournir un résumé des sessions d'intervention et pour les aidants de faire part de leurs commentaires.



Étape 3. En parlant des thèmes des six sessions et de la discussion qui a eu lieu au sein du groupe, les aidants aideront probablement à affiner et à modifier les thèmes d'intervention pour que ceux-ci répondent à leurs besoins.

Étape 4. Facilitation

(i) Révision de l'apprentissage de la session précédente.

RÉVISION DE LA SESSION N° 6. L'ACCÈS À L'ÉDUCATION	
Questions du facilitateur	REMARQUES
De quoi avons-nous parlé la dernière fois ? Qu'avez-vous appris ?	
Qu'avez-vous éprouvé en parlant de ce sujet ?	
Que s'est-il passé depuis que nous avons parlé de ce sujet ?	
Quelqu'un a-t-il quelque chose à ajouter ?	

- (ii) Posez les questions du tableau ci-après. Vous pouvez enregistrer leurs réponses dans la colonne droite du formulaire de commentaires. La dernière cellule du tableau est **AVANCEMENT**. Le facilitateur peut l'utiliser le cas échéant pour la mise en place du groupe d'entraide.

SESSION N° 7. RÉVISION ET COMMENTAIRES	
Le facilitateur fournit un bref compte-rendu donnant un aperçu de tous les groupes qui sont actifs, résume leurs activités, leurs réussites et leurs défis.	
Questions du facilitateur	REMARQUES
Que pensez-vous des sessions effectuées au cours des six derniers mois ?	
Qu'avez-vous trouvé utile ?	
Qu'avez-vous trouvé inutile ?	
Sur quels autres points aurait-il été utile de se pencher ?	
AVANCEMENT : Encouragez les membres à continuer à traiter les 6 thèmes de l'intervention. Ceux-ci seront sélectionnés lors des futures visites de suivi et lors de l'évaluation de groupe.	
Facilitation supplémentaire (consigner ici les questions et les remarques de la discussion)	

Dans la session de compte-rendu et de commentaires du projet SEEK, nous avons enregistré les commentaires laissés par les membres du groupe.

« Nous étions dans l'obscurité, maintenant nous avons une lanterne pour nous éclairer. »

« Nous avons découvert que nous pouvions gagner de l'argent et à quel point c'est enrichissant de partager nos expériences ».

« Nous avons pris conscience de choses que nous ignorions comme partager ce que nous traversons et amener nos enfants à l'église, aux mariages et aux cérémonies. »

« La session sur l'intégration communautaire reste un défi. Les handicapés ne sont ni vraiment acceptés ni aimés. Par conséquent, leur intégration est assez difficile ».

« En ce qui concerne la communauté, certaines sont tolérables, d'autres non. Il existe des éléments de discrimination observés dans la communauté. »

« La santé et l'éducation de nos enfants handicapés sont très importantes. En effet elles peuvent valoriser nos enfants au sein de la communauté. »

Le fait d'avoir des amis, de les rapprocher, de discuter ensemble.

« La nourriture disponible pour l'enfant handicapé. Pas de pleurs pour des aliments comme le riz, les chapatis ».

« Un point qu'il aurait été utile d'aborder était de nous montrer comment faire faire de l'exercice à nos enfants à la maison ».

« Nos contributions hebdomadaires ont permis à certains membres d'avoir des poulets chez eux. Ils les vendront pour acheter des chèvres. »

« L'éducation reste un défi. Certains membres ont scolarisé leurs enfants dans des écoles spécialisées mais ces derniers ont été renvoyés chez eux en raison d'une pénurie d'enseignants. »

RUBRIQUE 5. Opportunités de microfinance

- **Besoin en microfinance**
- **Objectif et procédure**
- **Compte-rendu et suivi**

La microfinance est une option pour soutenir les groupes d'entraide sur la durée. Ainsi, ils peuvent évoluer et sans cesse se renforcer. En rendant le service de prêt accessible au groupe, ses projets générateurs de revenus peuvent avancer. C'est à ce moment-là qu'un programme de microfinance peut ouvrir de nouvelles opportunités aux groupes. Il peut être présenté à la session n° 1 de l'intervention, qui se concentre sur « l'autonomisation économique ».

Besoin en microfinance

Les activités génératrices de revenus sont très importantes à la survie et au développement du groupe d'entraide. Toutefois, de nombreux groupes rencontrent des obstacles sur leur chemin.

Pour le projet SEEK, certains groupes avaient monté un projet de création d'élevage de poulets. Néanmoins, les infections et la grippe aviaire ont menacé la survie de ce troupeau de volailles. L'un des groupes n'avait pas suffisamment d'argent pour payer les médicaments indispensables. Par conséquent, l'ensemble du troupeau est mort.

Un autre groupe a élevé des poulets sur la propriété de l'un de ses membres. Ils avaient instauré un roulement pour s'occuper des poulets. Ainsi, chaque membre nourrissait et s'occupait des poulets à tour de rôle. Néanmoins, certains membres ont failli à leurs obligations, et les poulets sont tombés malades à cause de leur malnutrition.

Un groupe d'entraide avait commencé à améliorer sa qualité de vie mais a perdu son argent difficilement gagné en le confiant à un imposteur qui disait appartenir au Conseil National du Handicap. Cette personne a détourné l'argent du projet de création interrompant alors son avancement. Certains membres ont d'ailleurs quitté le groupe. Toutefois, les membres restants sont depuis devenus un groupe très soudé qui évolue bien.

Voilà des exemples de problèmes que les groupes du projet SEEK ont rencontrés. Un projet de création qui ne produit pas les bénéfices escomptés peut avoir un effet négatif sur la motivation du groupe. Les membres peuvent se sentir démoralisés d'avoir travaillé dur pour rien. La disparition de l'argent gagné avec autant d'efforts et des économies réalisées à cause de la malhonnêteté de certaines personnes peut avoir des effets dévastateurs. Cela montre à quel point les groupes sont vulnérables lors de la phase de mise en place, ainsi que l'importance de superviser les visites, par le facilitateur notamment.

Les programmes de microfinance sont généralement disponibles dans les groupes de femmes et autres programmes où les individus achètent des parts et de l'épargne. Malgré tout, ce n'est pas toujours simple pour les aidants d'enfants handicapés d'accéder à de telles opportunités. La stigmatisation associée au fait d'avoir un enfant handicapé implique que de nombreux aidants ne sont pas les bienvenus dans les groupes de la communauté qui ont recours auxdits programmes. Ils sont effectivement isolés dans leur communauté locale. Par ailleurs, de nombreux aidants ne répondent pas aux critères des projets de microfinance car ils ne possèdent pas de compte bancaire.

Vers la fin de la phase de mise en place, certains groupes du projet SEEK ont identifié le besoin d'un certain système d'aide financière sous la forme de petits emprunts. Les aidants nous ont dit qu'ils n'avaient pas répondu aux critères pour les autres formes de microfinance et ayant déjà rencontré des problèmes dans leurs projets de création, ils se sont tournés vers nous pour obtenir de l'aide.

Objectif et procédure

L'objectif de la microfinance consiste à fournir une réponse stratégique à certaines difficultés rencontrées par les groupes d'entraide. Toutefois, une préparation minutieuse et un suivi étroit sont utiles pour répondre à l'objectif de la microfinance.

Premièrement, les fonds doivent être mis de côté pour l'objectif de la microfinance et placés en lieu sûr sur un compte bancaire. Cette action peut être effectuée via un donateur intéressé par le projet en question.

Deuxièmement, une procédure claire doit être mise en place pour que les groupes puissent être en mesure de prétendre à la microfinance.

Troisièmement, une personne nommée, généralement le facilitateur, doit prendre la responsabilité de gérer la procédure de microfinance.

Quatrièmement, des comptes rendus réguliers portant sur le programme de microfinance doivent être effectués et envoyés au bailleur de fonds ou au donateur.

Projet SEEK : Nous avons ouvert un compte bancaire grâce à l'argent fourni par un donateur. Le facilitateur des groupes d'entraide a géré le compte. Les groupes ont reçu de l'aide pour effectuer des propositions d'emprunt qui les aideraient à configurer une forme d'activité commerciale. Des comptes rendus réguliers sur le compte, le service et le remboursement des prêts ont été effectués par le facilitateur et envoyés au donateur.

La microfinance soutient :

- les activités génératrices de revenus des groupes à faire évoluer et prospérer ;
- des réponses en temps opportun aux difficultés qui peuvent survenir dans le cadre des projets de création ;
- le développement des compétences dans la tenue des livres et dans la gestion des finances ;
- l'autonomisation financière des aidants, les enfants handicapés de ces derniers étant les potentiels bénéficiaires.

Critères d'application

La majorité des aidants aura l'expérience de la microfinance ; soit en ayant eu précédemment recours à cet outil ou en entendant parler des divers programmes, p. ex. ceux utilisés par les groupes de femmes. Toutefois, pour que la stratégie de microfinance fonctionne, il faut être sûr que les groupes soient capables d'effectuer le travail, de gérer l'emprunt et de le rembourser conformément au calendrier convenu. Par conséquent, il est essentiel que les groupes qui prétendent à la microfinance disposent :

1. d'un certificat d'enregistrement auprès du ministère ;
2. d'un compte bancaire ;
3. de preuves d'une activité génératrice de revenus, à savoir un projet de création ;
4. d'une expérience d'évaluation des risques sur tous les projets proposés avec le facilitateur.

Qu'est-ce qui est nécessaire pour exécuter un programme de microfinance ?

Il faut une personne responsable d'effectuer ce qui suit :

- Faciliter l'élaboration des propositions de génération de revenus qui ont une bonne chance de réussite ;
- Gérer les finances ; à la fois le service des emprunts et l'échéancier de remboursement par les groupes ;
- Superviser les activités des groupes et l'utilisation de la microfinance ;
- Rédiger régulièrement des comptes rendus qui font part de l'utilisation des fonds.

Élaboration d'une proposition

Cette tâche se compose de quatre étapes. Le rôle du facilitateur est très important pour aider le groupe à formuler ses idées et à rédiger une ébauche de proposition.

Étape 1. Discussion de groupe

Lors d'une visite de suivi, le facilitateur encourage le groupe à réfléchir à ses idées d'activités génératrices de revenus : comment développer leur activité et augmenter leurs revenus par le biais d'un emprunt.

Le facilitateur incite vivement les membres à réfléchir aux activités à travers lesquelles ils pourraient travailler ensemble pour obtenir des revenus. Néanmoins, cela n'exclut pas les idées concernant des activités individuelles. Il est demandé au groupe d'évaluer ses besoins en tant que membres d'un groupe.



ÉVALUATION DES BESOINS	
QUESTIONS	REMARQUES
<i>De quoi avez-vous actuellement besoin à la maison ? (p. ex. nourriture, frais d'admission scolaire, abri, vêtements)</i>	
<i>Qu'est-il difficile à effectuer pour votre groupe en raison d'un manque d'argent ?</i>	
<i>Que pourriez-vous faire pour rapporter davantage d'argent chez vous ? Que pourrait-faire le groupe ?</i>	

<i>Que pourrait faire le groupe pour augmenter ses économies ?</i>	
--	--

Le facilitateur laisse les participants réfléchir à leurs idées jusqu'à la prochaine visite de suivi.

Étape 2. Évaluation des risques

Lors de la prochaine visite au groupe, le facilitateur encourage le groupe à partager ses idées pour générer des revenus et sur la façon dont il souhaiterait utiliser un emprunt. Le facilitateur pose au groupe des questions pour guider le raisonnement autour du projet. Ainsi le groupe est encouragé à penser aux projets avec le moins de risques afférents et les meilleures chances de réussite. Un projet mal pensé dont les risques n'ont pas été évalués est susceptible de ne pas livrer de bénéfices au groupe. Le facilitateur pose les questions au groupe et prend note des échanges qui en découlent.

ÉVALUATION DES RISQUES	
QUESTIONS	REMARQUES
<i>Quelles sont vos idées pour générer des revenus ?</i>	
<i>Que faut-il pour que ce projet fonctionne ?</i> <i>Qu'exige-t-il comme actions de la part des membres ?</i>	
<i>Quels sont les éventuels problèmes liés à votre idée de projet ? (p. ex. les infections du</i>	

bétail, la mise en place d'un roulement pour s'occuper des animaux, l'utilisation de l'argent à diverses fins, le manque d'eau)	
Y-a-t-il quelque chose d'autre auquel il faut faire attention pour minimiser les risques ? (p. ex. l'argent pour les médicaments vétérinaires, le matériel pour construire un abri, charrue pour préparer le sol, d'importantes réserves d'eau)	
Quelles idées de projet ne présentent pas ces problèmes ? (Le facilitateur émet des suggestions que le groupe peut étudier)	

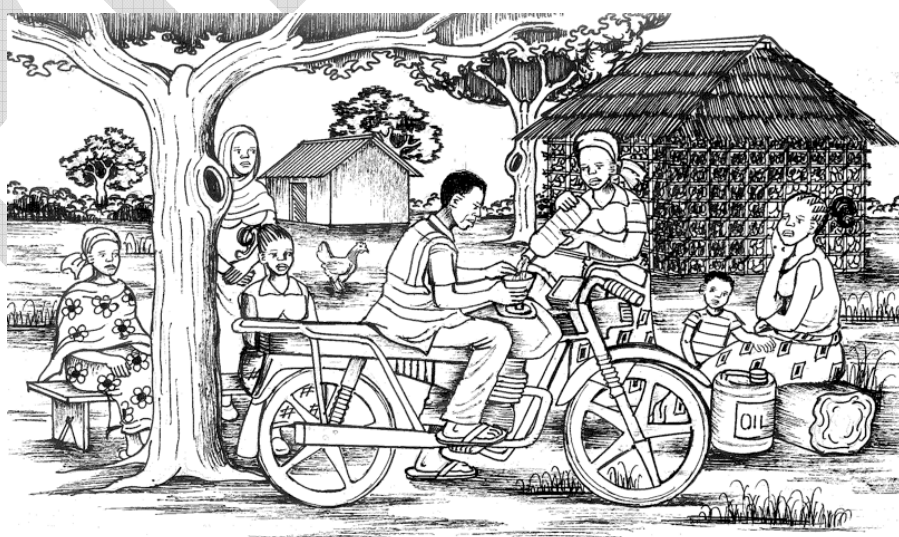
Lors du projet SEEK, deux groupes ont fait des demandes de prêt de microfinance afin de développer leur activité de culture du maïs. Cela leur a permis d'acheter des semences de bonne qualité, de louer un tracteur pour labourer la terre et de creuser des tranchées afin d'empêcher les hippopotames, qui vivent dans la rivière toute proche, d'envahir la propriété.



Un groupe a travaillé sur la terre de l'un de ses membres. Un autre groupe a loué une parcelle près d'une rivière.

Un autre groupe a utilisé l'emprunt pour acheter des denrées alimentaires, p. ex. des céréales, de l'huile de cuisson, du riz et des haricots auprès d'un grossiste local. Le leader du groupe a contacté le grossiste avec son téléphone portable pour passer la commande. La nourriture a ensuite été livrée au groupe à moto (boda boda). La nourriture a été divisée pour que le groupe organise son propre marché.

Livraison de denrées alimentaires achetées auprès d'un grossiste



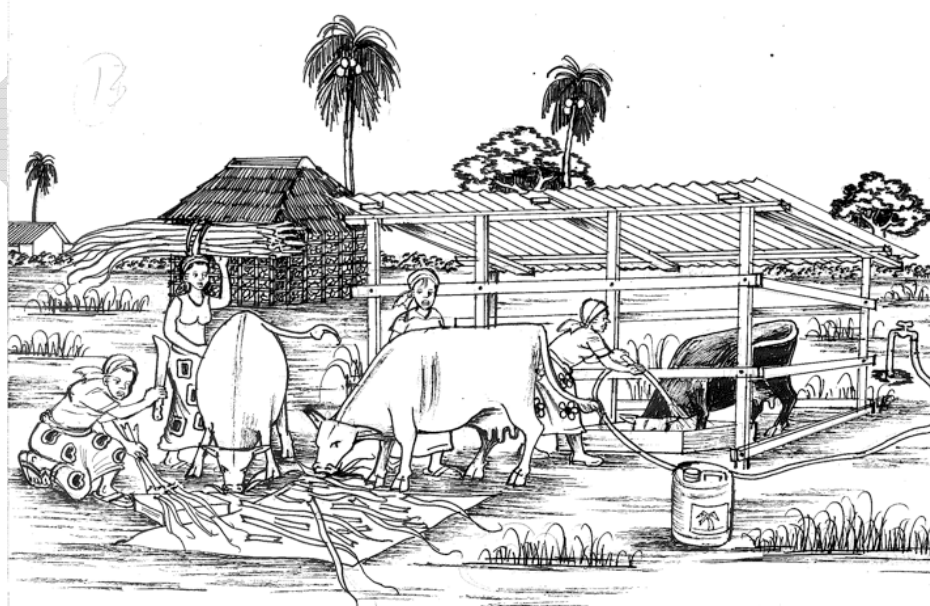
Projet SEEK : L'achat et la vente de denrées alimentaires a été un projet très réussi. Il ne reposait pas sur un approvisionnement régulier en eau, sur des médicaments vétérinaires, ni sur la réalisation de tâches en rotation par des membres particuliers. Le groupe a évolué et a créé son propre café, en utilisant l'argent d'un emprunt pour construire un local. L'objectif était de cuisiner pour le personnel du poste de police local et du centre de soins.

Étape 3. Rédaction de la proposition

La rédaction d'une proposition se concentre sur des axes clés :

- Générez une proposition brève. Elle s'effectue avec l'aide du facilitateur qui guide les aidants dans le développement de leurs idées et consigne le contenu principal de la proposition sur un formulaire préparé à cet effet ;
- La proposition doit présenter les avantages partagés dont bénéficieront les aidants et leurs enfants handicapés qui appartiennent au groupe ;
- Ils doivent signer deux copies du formulaire qui est à son tour contresigné par le facilitateur ;
- Ils ont convenu du délai de remboursement du prêt.

Élevage de
vaches
laitières



MICROFINANCE : FORMULAIRE DE PROPOSITION

Nom du groupe :

Nombre de membres :

Titre du projet :

PROPOSITION

Décrire l'activité :

Identifier les étapes principales de l'activité :

1.

2.

3.

4.

5.

COÛTS		
	Informations	Coûts estimés
Matériaux		
Main d'œuvre (p. ex. construction d'un poulailler)		
Dépenses courantes (p. ex. aliment pour poulet)		
	Coûts totaux	

RÉSULTATS ESCOMPTÉS	
Produits (p. ex. 100 œufs de poulets par semaines, 600 fagots de makuti par semaine)	
Revenus estimés	

REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT	
Calendrier prévu (combien de mois ?)	
Montant par mois	

SIGNATURES				
	Nom	ID	Signature	Date
Président				
Trésorier				
Secrétaire				
Facilitateur				

USAGE INTERNE UNIQUEMENT	
Exemplaire à envoyer au président du groupe d'entraide	Copie dans le fichier administratif

Étape 4. Révision de la proposition et approbation

Cela aide à se familiariser avec le groupe pour évaluer ses chances de réussite. Le facilitateur étudie l'échelle et la nature du projet proposé en lien avec la taille de l'emprunt. Le facilitateur pose des questions avant de donner son approbation finale pour la proposition et son accord pour l'emprunt.

RÉVISION DE LA PROPOSITION	
QUESTIONS	REMARQUES
<i>Quelle est la capacité du groupe à mettre à bien ce projet ? Le nombre de membres est-il suffisant pour accomplir le travail ? Le groupe dispose-t-il du bon réseau de contacts ou d'un environnement favorable pour mettre à bien le projet ?</i>	
<i>Quel est l'engagement des membres comme indiqué dans leurs projets de création ? Existe-t-il un fort leadership dans le groupe ? Existe-t-il des signes de désaccords majeurs dans le groupe ?</i>	
<i>Le projet planifié est-il faisable dans la situation actuelle, p. ex. approvisionnement en eau disponible, abri pour le bétail, augmentation des taxes, etc. ?</i>	

Dans le cas d'une nouvelle proposition, la réussite des projets précédents et le remboursement de l'emprunt dans son intégralité sont minutieusement étudiés et vérifiés. Lorsqu'un petit emprunt a permis de mener à bien un projet et qu'il a été intégralement remboursé, alors le groupe peut prétendre à un second emprunt plus important.

Voici deux exemples de propositions d'emprunt complétées par les groupes d'entraide dans le projet SEEK.

<i>Nom du groupe : Exemple 1</i>
<i>Nombre de membres : 16</i>
<i>Titre du projet : Vente de denrées alimentaires (haricots, farine, sucre)</i>
PROPOSITION
<i>Décrire l'activité :</i> Achat de marchandises auprès d'un grossiste et revente avec bénéfices
<i>Identifier les étapes principales de l'activité :</i> 1. Achat de denrées alimentaires auprès d'un grossiste 2. Répartition entre les membres pour vente de ces marchandises 3. Compte-rendu des ventes lors de chaque réunion

COÛTS		
	<i>Informations</i>	<i>Coûts estimés</i>
<i>Matériaux</i>	Achat de denrées alimentaires	20 000 shillings kényans
<i>Main d'œuvre (p. ex. construction d'un poulailler)</i>	Aucune	
<i>Dépenses courantes</i>	Aucune	
	<i>Coûts totaux</i>	20 000 KSh

RÉSULTATS ESCOMPTÉS	
<i>Produits</i>	Vente de denrées alimentaires
<i>Revenus estimés</i>	25 000 KSh

REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT	
Calendrier prévu (combien de mois ?)	12
Montant par mois	1 700 KSh
Nom du groupe : Exemple 2	
Nombre de membres : 12	
Titre du projet : Culture du maïs	
PROPOSITION	
Décrire l'activité : Agriculture	
Identifier les étapes principales de l'activité : 1. Labour à l'aide d'un tracteur 2. Plantation de semences de maïs 3. Désherbage et récoltes	

COÛTS		
	Informations	Coûts estimés
Matériaux	Location du tracteur et semences	2 500 KSh 1 000 KSh
Main d'œuvre (p. ex. construction d'un poulailler)	Désherbage et récoltes	3 000 KSh 3 000 KSh
Dépenses courantes	Pulvérisation	500 KSh
	Coûts totaux	10 000 KSh

RÉSULTATS ESCOMPTÉS	
Produits	Sacs de maïs
Revenus estimés	35 000 KSh

REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT	
Calendrier prévu (combien de mois ?)	12
Montant par mois	850 KSh

Étape 5 Échéancier de remboursement

Une fois qu'une proposition a été approuvée, l'échéancier de remboursement doit être établi. Généralement, les montants du prêt sont divisés par 12, donnant ainsi le montant du remboursement par mois sur une année. Toutefois, rien n'empêche un groupe de rembourser l'ensemble de son emprunt avant l'échéance des 12 mois. Il est conseillé d'utiliser un formulaire distinct qui devrait être révisé chaque mois. Le formulaire doit être signé en deux exemplaires ; un pour le groupe et un pour le facilitateur. Ce dernier signe l'exemplaire du groupe et le trésorier/président/secrétaire signe l'exemplaire du facilitateur.

Une visite de suivi à un groupe ayant contracté un emprunt de microfinance commence par l'échéancier de remboursement du prêt. Le remboursement en espèces est consigné sur le formulaire et les personnes clés signent ce dernier. Parfois, un groupe peut choisir d'utiliser le paiement électronique, p. ex. Mpesa, pour rembourser son prêt. Celui-ci est ensuite vérifié par le facilitateur. Parallèlement à la vérification des remboursements de l'emprunt, le facilitateur veille à ce que le groupe mette ses économies en banque.

ÉCHÉANCIER DE REMBOURSEMENT		
Nom du groupe		
Localité		
Montant du prêt		
Date de validation		
Date	Montant payé	Signature

L'emprunt n'est pas un FARDEAU mais une ASSISTANCE

Il est important de se rappeler que le but de la microfinance est d'aider le groupe à évoluer. Elle ne doit pas être un poids qui menace la stabilité financière du groupe. Si un groupe rencontre des difficultés à contribuer aux économies du groupe ET à rembourser chaque mois ses échéances, un compromis doit être prévu. Dans cette situation, le montant du remboursement doit être réparti entre le programme de microfinance et le compte bancaire du groupe. Autrement dit, le groupe verse la moitié du montant mensuel sur son compte bancaire et l'autre moitié au programme de microfinance. Ce cas de figure peut être dû à diverses raisons, comme le temps de récolte d'une culture, l'arrivée de la saison des pluies ou une catastrophe inattendue (ex. décès des poulets par pénurie de médicaments). Au cours des mois suivants, le groupe effectue des versements plus importants pour compenser les remboursements partiels précédents.



RUBRIQUE 6. Évaluation

- **Matrice SWOT : Évaluation des forces-faiblesses-opportunités-menaces**
- **Impacts**

SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats)

Outre effectuer des visites régulières à chaque groupe pour superviser leur avancement, il est utile d'effectuer une évaluation plus officielle sur une période plus longue, p. ex. au bout de 6 ou 12 mois. Ainsi, vous saurez dans quelle mesure chaque groupe est susceptible d'avoir besoin d'aide. Pour ce type d'évaluation, il peut être utile d'observer : les forces-faiblesses-opportunités-menaces, connues sous le nom de matrice SWOT.

Il existe quatre axes essentiels à prendre en compte avec le groupe, chacun avec ses propres questions à étudier.

FORCES	OPPORTUNITÉS
<i>Quelles sont les forces de votre groupe ?</i> <i>Quelles sont les choses que les membres sont capables de faire ?</i> <i>Quels sont vos points forts ?</i> <i>Quels sont les points qui contribuent au bon fonctionnement du groupe ?</i>	<i>Que pourriez-vous faire de plus pour améliorer votre situation ?</i> <i>Quels sont vos intérêts et idées d'activités qui pourraient fonctionner ?</i> <i>Que pouvez-vous concrétiser en tant que groupe qui serait irréalisable seul(e) ?</i>
FAIBLESSES	MENACES
<i>Quels sont les points faibles de votre groupe ?</i> <i>Quelles sont les choses que les membres ont du mal à faire ?</i> <i>Dans quel domaine avez-vous besoin d'aide ?</i>	<i>Quelles sont les préoccupations du groupe ?</i> <i>Quels obstacles vous empêcheront d'atteindre vos objectifs ?</i> <i>Quels freins pourraient contrecarrer la réussite de vos activités ?</i>

Mener une analyse SWOT s'inscrit dans une stratégie globale de suivi et d'évaluation. Il est utile d'impliquer les membres dans l'évaluation de leur propre groupe d'entraide. Ils peuvent apprendre à identifier les menaces mais aussi aspirer à de nouvelles opportunités. Ils peuvent identifier leurs faiblesses et utiliser leurs forces pour les surmonter :

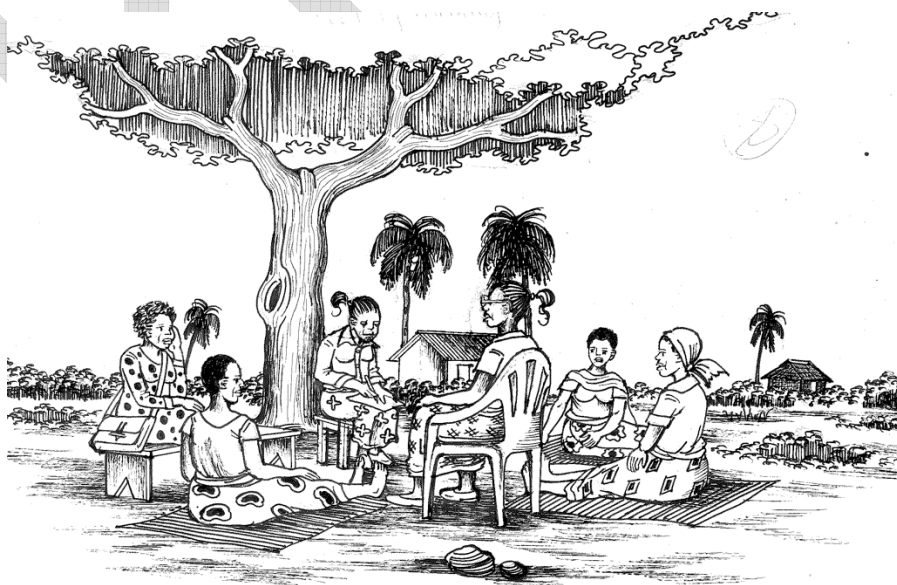
- Organisez une session au cours de laquelle vous effectuerez une analyse SWOT ;
- Posez ces questions au groupe et consignez ses réponses ;
- Demandez aux membres de préciser l'aide ou le soutien dont ils ont besoin pour gérer les menaces et les faiblesses ;
- Agissez sur les résultats de l'analyse SWOT en répondant lors des futures visites de suivi.



Voici des exemples d'analyses SWOT qui ont été effectuées : groupes actifs A., B. et C. ; groupes inactifs D. et E. (ceux qui ont été clos pour cause de problèmes).

Abréviations :

ASC= Agent de santé communautaire ; EH= Enfant handicapé ; ONG = organisation non gouvernementale



Analyse SWOT : Exemple A 15 membres	
Forces : Groupe soudé et soutien mutuel de ses membres, p. ex. lorsque la maison d'un des membres a brûlé, les autres ont apporté des vêtements et de la nourriture, ils ont mobilisé de l'aide pour reconstruire la maison. L'agent de santé communautaire a fait preuve d'un bon leadership même s'il n'est pas un responsable, mais il sert de coordinateur. Lorsque les membres arrivent, une tasse de thé et du pain sont offerts.	Opportunités : activité fructueuse de vente de carburant aux conducteurs de boda boda (taxis-motos) ; le domicile du président (ASC) sert de lieu de réunion près de la route où l'activité a été installée.
Faiblesses : La passivité de certains membres qui sont réticents à parler ; la proposition d'idées de projet non viables, p. ex. cultiver des terres là où un approvisionnement en eau est difficile, créer une ferme piscicole, sans connaissances particulières dans le domaine.	Menaces : La domination quelques membres en position de pouvoir.

Analyse SWOT : Exemple B 13 membres	
Forces : Enthousiasme partagé pour les activités de groupe ; identification et gestion des menaces précoces, p. ex. déplacement vers un lieu de réunion différent et changement du jour de rassemblement.	Opportunités : prise d'initiatives pour louer plus d'un hectare de terres dédiées à la culture du maïs ;
Faiblesses : présence irrégulière de certains membres aux réunions ; présence alternée mari et épouse – manque de continuité.	Menaces : interférences de certains autres groupes de la région ; pluviosité aléatoire affectant l'agriculture ; activités frauduleuses d'une femme qui prétendait appartenir au Conseil National pour les Handicapés.

Analyse SWOT : Exemple C 16 membres	
<i>Forces</i> : Soutien continu de la part d'un coordinateur parmi les agents de santé communautaires ; bonne assiduité des membres.	<i>Opportunités</i> : achat de denrées alimentaires (p. ex. farine de blé, huile végétale, riz) auprès d'un grossiste et revente dans les fermes et à l'extérieur pour réaliser des bénéfices. Un membre qui n'est pas en mesure d'apporter une contribution financière peut fabriquer un balai ou apporter des fruits afin de les vendre.
<i>Faiblesses</i> : dépendance à une seule et même personne, à savoir le coordinateur des agents de santé communautaires, qui est essentiel à leurs activités ; l'agent était parfois amené à s'absenter pour s'acquitter d'autres tâches et le groupe devait attendre son retour.	<i>Menaces</i> : risque lié au lieu de réunion – sous un manguier à la saison des pluies, mais aussi utilisation d'un poste de police non terminé en tant qu'abri (illégal).

Les groupes inactifs ont été analysés après la période de mise en place. À ce stade, ils étaient déjà dissous. Il était important d'identifier les facteurs qui pouvaient avoir affecté l'évolution du groupe.

Analyse SWOT : Exemple D 16 membres	
<i>Forces</i> : ont convenu d'un nom ; ont affecté des rôles de responsables dans le groupe d'entraide ; ont commencé la tontine.	<i>Opportunités</i> :
<i>Faiblesses</i> : Distance – les membres étaient dispersés sur une vaste zone. Nombre d'entre eux devaient prendre un taxi-moto (6 km) pour assister aux réunions ; attentes d'une indemnité, l'exemple d'une autre ONG qui avait attribué une récompense financière a été cité.	<i>Menaces</i> :

Analyse SWOT : Exemple E 14 membres	
<i>Forces</i> : ont convenu d'un nom ; ont affecté des rôles de responsables dans le groupe d'entraide ; ont commencé la tontine. Débuts positifs en ce qui concernait les contributions des membres – denrées alimentaires (farine et sucre) et argent.	
<i>Faiblesses</i> : présence irrégulière des membres.	<i>Menaces</i> : trois membres ont emprunté de l'argent et sont partis sans le rembourser. Cinq membres sont partis s'installer dans une autre région appelée Kwa Upanga. Cinq relances mais le groupe n'a pas été remboursé par ces membres malhonnêtes, causant alors sa dissolution.

Impacts

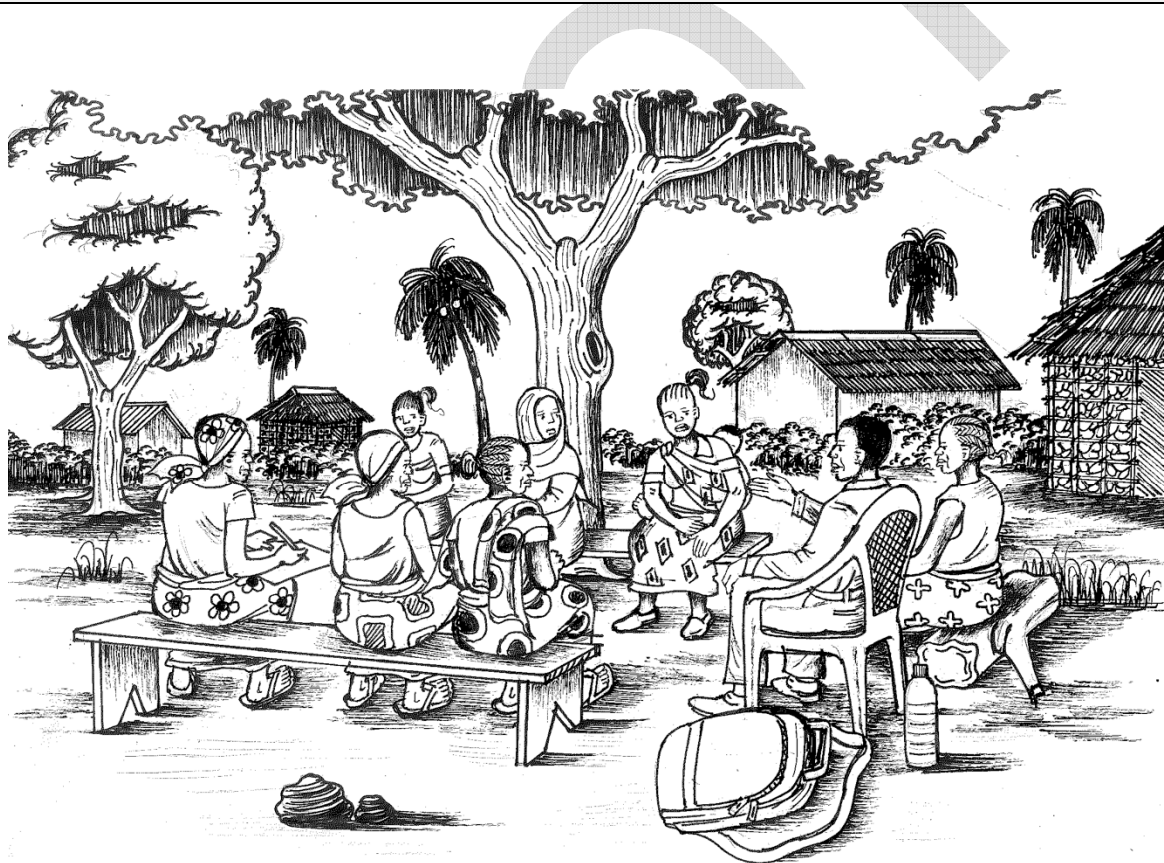
- **Économique**

Une fois que chaque groupe s'est officiellement enregistré auprès du ministère correspondant et qu'il a reçu son certificat, il est important d'évaluer la preuve de son autonomisation économique. Cela peut être effectué par le biais de visites de suivi. L'objectif est de veiller à ce que les membres soient engagés dans le groupe et que leurs revenus soient en sécurité.

Dans le cadre du projet SEEK, les organisateurs ont demandé à chaque groupe de fournir une copie de relevé de compte tous les 4 mois afin de la conserver dans les archives.

Quand les groupes semblent avoir peu d'économies sur leur compte bancaire, des questions peuvent être posées sur l'assiduité et sur les objectifs d'économies à réaliser définis avec leur accord.

Pour le projet SEEK, l'un des groupes fonctionnait bien. Il avait obtenu un certificat d'enregistrement et réalisait des bénéfices. Toutefois, il semble que ces bénéfices étaient partagés entre les membres qui se souciaient peu de faire des économies. Ce sujet a été discuté lors de la révision avec le facilitateur. Le groupe a reconnu qu'il avait peu épargné et s'est fixé un objectif pour la prochaine visite de suivi. Le groupe a montré sa détermination et a atteint son objectif d'économies.



- **Social**

Un autre moyen d'évaluer le groupe est de parler aux chefs de la communauté qui sont susceptibles d'avoir un avis sur le fonctionnement du groupe. Le responsable ou le responsable en chef du lieu connaît probablement le groupe.

Organiser un rendez-vous avec le responsable ou le sous-responsable aiderait non seulement à faire connaître le travail du groupe, mais représenterait aussi l'occasion d'avoir l'avis d'une personne extérieure sur le fonctionnement du groupe. Le facilitateur pose les questions fournies (au verso) au responsable/chef/sous-chef et consigne leurs réponses.

QUESTIONS	REMARQUES
<i>Que pouvez-vous dire sur le groupe d'entraide des aidants d'enfants handicapés ?</i>	
<i>Que font-ils ? Quelles activités exercent-ils ?</i>	
<i>Que pensez-vous de leur travail ?</i>	
<i>Quel(s) changement(s) observez-vous dans leur vie ?</i>	
<i>Qu'est-ce qui peut les aider à s'améliorer ?</i>	

D'autres personnes sont susceptibles d'exprimer leur opinion sur le groupe. Cela varie d'un endroit à un autre mais peut inclure plusieurs personnes qui travaillent près du lieu où le groupe se réunit. Par exemple, un médecin responsable dans un dispensaire local, un directeur d'école, un ancien du village ou responsable d'un groupe de foyers.

- **Psychologique**

Enfin, écouter ce que disent les membres du groupe est toujours important. Que pensent-ils de leur groupe ? Pour eux, qu'est-ce qu'appartenir à ce groupe

signifie ? De brefs entretiens avec les membres individuels peuvent révéler beaucoup de choses sur le fonctionnement du groupe. Souvenez-vous que chaque membre aura son propre avis et sa propre expérience à partager avec vous. Par conséquent, il est important de donner à chaque personne du groupe la chance de partager son opinion, son ressenti et ses expériences.

QUESTIONS	REMARQUES
<i>Que pouvez-vous dire à propos de votre groupe d'entraide ?</i>	
<i>Que faites-vous ? Quelles activités exercez-vous ?</i>	
<i>Que pensez-vous de votre travail en tant que groupe d'entraide ?</i>	
<i>Quel(s) changement(s) observez-vous dans votre vie ?</i>	
<i>Qu'est-ce qui pourrait aider votre groupe dans son travail ? Quels sont vos espoirs pour l'avenir ?</i>	

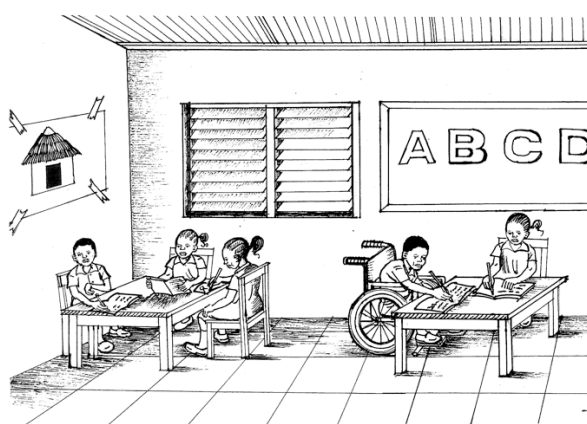
SUBSISTANCE



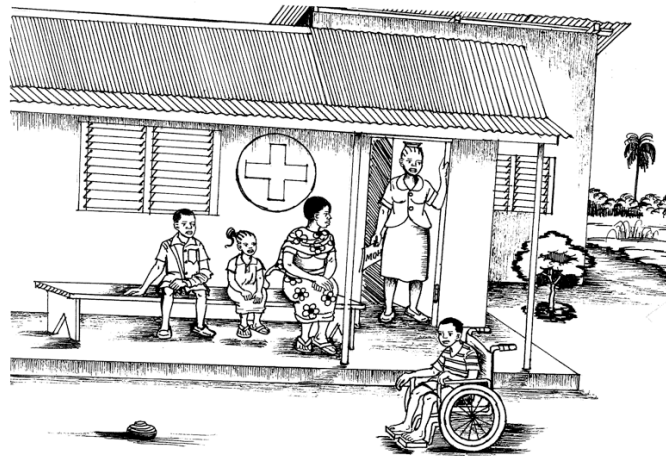
SOCIAL



ÉDUCATION



SANTÉ



Bibliographie

- **CBR / Développement inclusif à base communautaire et entraide**

Economic and Social Commission for Asia and the Pacific (1991). Self-help Organizations of Disabled Persons. New York: United Nations.

Finkenflugel, H., Wolffers, I. & Huijsman, R. (2005). The evidence base for community-based rehabilitation: a literature review. *International Journal of Rehabilitation Research* 28(3)187-201.

Hartley, S., Finkenflugel, H., Kuipers, P. & Thomas, M. (2009). Community-based rehabilitation: opportunity and challenge. *Lancet* 374, 1803-4.

Hartley, S., Murira, G., Mwangoma, M., Cater, J. & Newton, C.R. (2009). Using community/researcher partnerships to develop a culturally relevant intervention for children with communication disabilities in Kenya. *Disability & Rehabilitation* 31, 490-499.

Hartley, S., Murira, G., Mwangoma, M. & Carter, J. (2005). Women in Action: Improving the Quality of Disabled Children's Lives. London: UCL, Institute of Child Health (disponible auprès de : TALC e-mail : info@talcuk.org).

Iemmi, V., Gibson, L., Blanchet, K., Suresh, K., Santosh, R., Hartley, S. et al. Community-based rehabilitation for people with disabilities in low- and middle-income countries: a systematic review. *Campbell Systematic Reviews* 15. ISSN 18911803 DOI : 10.4073/csr.2015.15.

Organisation Mondiale de la Santé (2010). Guide de réadaptation à base communautaire (RBC) Genève : Organisation Mondiale de la Santé.

- **Autonomisation**

Johanson, S. & Bejerholm, U. (2017). The role of empowerment and quality of life in depression severity among unemployed people with affective disorders receiving mental healthcare, *Disability and Rehabilitation* 39(18), 1807-1813, DOI: 10.1080/09638288.2016.1211758

Kieffer, C. H. (1984). Citizen empowerment: A developmental perspective. *Prevention in Human Services* 3, 9-36.

Kinchin, I., Doran, C.M., McCalman, J., Jacups, S., Tsey, K., Lines, K., Smith, K. & Searles, A. (2017). Delivering an empowerment intervention to a remote indigenous child safety workforce: Its economic cost from an agency perspective. *Evaluation and Program Planning* 64, 85–89.

Kulkarni, K.A. & Gathoo, V.S. (2017). Parent empowerment in early intervention of children with hearing loss in Mumbai, India. *Disability, CBR & Inclusive Development* 28(2), 2017; doi 10.5463/DCID.v28i2.550

Maton & Salem (1995).

Moran, T.E., Mernin, L. & Gibbs, D.C. (2017). The empowerment model: Turning barriers into possibilities. *PALAESTRA* 3(2), 19-26.

Moran, T., Taliaferro, A., & Pate, J. R. (2014). Confronting physical activity programming barriers for people with disabilities: The empowerment model. *Quest* 66(4), 396–408.

- Perkins, D.D. & Zimmerman, M.A. (1995). Empowerment theory and research application. *American Journal of Community Psychology* 23 (5), 569-579.
- Speer, P.W., Jackson, C.B. & Peterson, N.A. (2001). The relationship between social cohesion and empowerment: Support and new implications for theory. *Health Education & Behavior* 28(6), 716-732.
- Zimmerman, M. A., & Warschausky, S. (1998). Empowerment theory for rehabilitation research: Conceptual and methodological issues. *Rehabilitation Psychology* 43(1), 3–16.
- Zimmerman, M.A., Israel, B.A., Schulz, A. & Checkoway, B. (1992). Further explorations in empowerment theory: An empirical analysis of psychological empowerment. *American Journal of Community Psychology* 20(6), 708-727.
- Zimmerman, M. A., & Rappaport, J. (1988). Citizen participation, perceived control, and psychological empowerment. *American Journal of Community Psychology* 16, 725-750.

- **Expériences des aidants**

- ACPF (2011). Children with Disabilities in Uganda: The Hidden Reality. Addis Ababa: The African Child Policy Forum.
- Ambikile JS, Outwater A. (2012). Challenges of caring for children with mental disorders: experiences and views of caregivers attending the outpatient clinic at Muhimbili National Hospital, Dar es Salam, Tanzania. *Child & Adolescent Psychiatry Mental Health* 6,16.
- Bunning, K., Gona, J.K., Newton, C.R. & Hartley, S. (2017). The perception of disability by community groups: stories of local understanding, beliefs and challenges in a rural part of Kenya. *PLoS ONE* 12(8): e0182214
<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0182214>
- Bunning, K., Gona, J.K., Odera-Mung'ala, V., Newton, C.R., Geere, J., Hong, C.S. & Hartley, S. (2014). Survey of rehabilitation support for children 0-15 years in a rural part of Kenya. *Disability & Rehabilitation* 36(12), 1033-1041.
- Bunning, K., Gona, J.K., Newton, C.R., & Hartley, S. (2014). Caregiver perceptions of children who have complex communication needs following a home-based intervention using augmentative and alternative communication in rural Kenya: An intervention note. *Augmentative & Alternative Communication* 30(4), 344-356.
- Bunning, K., Gona, J.K., Buell, S., Newton, C.R., & Hartley, S. (2013). Investigation of practices to support the complex communication needs of children with hearing impairment and cerebral palsy in a rural district of Kenya. *International Journal of Language & Communication Disorders* 48(6), 689-702.

- Gona, J.K., Newton, C.R., Hartley, S. & Bunning, K. (2018). Persons with disabilities as experts-by-experience: using personal narratives to affect community attitudes in Kilifi, Kenya. *BMC International Health & Human Rights* 18: 18, 1-12. doi: <https://doi.org/10.1186/s12914-018-0158-2>.
- Gona, J.K., Newton, C.R., Hartley, S. & Bunning, K. (2014). A home-based intervention using augmentative and alternative communication (AAC) techniques in rural Kenya: what are the caregivers' experiences? *Child: Care, Health & Development* 40(1), 29-41.
- Gona JK, Mung'ala-Odera V, Newton CR, Hartley S. (2011). Caring for children with disabilities in Kilifi, Kenya: what is the carer's experience? *CHILD: Care Health & Development* 11(37), 175-83.
- Hamzat TK, Mordi EL. (2007). Impact of caring for children with cerebral palsy on the general health of their caregivers in the African community. *International Journal of Rehabilitation Research* 30,191-4.

RAPPEL.....

Ce livret a été conçu en tant qu'ensemble de lignes directrices PILOTES.

Nous souhaitons les évaluer afin de savoir si elles sont pertinentes pour notre objectif.

Si vous avez reçu ou que l'on vous a fourni un exemplaire de ces dernières, nous vous encourageons à les appliquer dans votre propre travail.

Nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre vos commentaires à l'aide du formulaire fourni ou envoyé par e-mail afin de pouvoir améliorer ces lignes directrices.

MERCI



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Dr. Joseph K. Gona : jgonabilahi@gmail.com

Dr. Karen Bunning : k.bunning@uea.ac.uk

